



**HAL**  
open science

## Création d'un axe de gestion différenciée du patrimoine arboré de Nanterre. Note de recherche: Ah, si j'étais un arbre à Nanterre? Tome II

Alexandra Maccioni

### ► To cite this version:

Alexandra Maccioni. Création d'un axe de gestion différenciée du patrimoine arboré de Nanterre. Note de recherche: Ah, si j'étais un arbre à Nanterre? Tome II. Sciences de l'Homme et Société. 2015. dumas-01288156

**HAL Id: dumas-01288156**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01288156>**

Submitted on 4 Apr 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CENTRE  
UNIVERSITAIRE  
JEAN-FRANÇOIS  
CHAMPOLLION

Albi - Castres - Rodez  
www.univ-jfc.fr



UNIVERSITÉ  
TOULOUSE III  
PAUL SABATIER



Université  
de Toulouse



MAIRIE DE NANTERRE

Alexandra Maccioni

## CREATION D'UN AXE DE GESTION DIFERENCIEE DU PATRIMOINE ARBORE DE NANTERRE

Note de recherche : Ah, si j'étais un arbre à Nanterre ?

Mémoire de master 2 Gestion de l'Environnement et Valorisation des Ressources  
Territoriales

*Sous la direction de Michèle Lalanne professeur des universités, CERTOP UMR  
CNRS 5044*

TOME II



Photo Jean-Claude-SCHOUAKER  
École du Petit-Nanterre

Source : Fonds SHN/JCS

Année universitaire 2014/2015



Avant- Propos .....	1
Introduction.....	3
Chapitre I La densification et l'étalement urbain .....	4
I.1 Concepts .....	4
I.2 Biais dans la compréhension .....	6
I.3 Outils de gouvernance.....	9
Chapitre II Les rois .....	12
II.1 Effet de l'urbanisation .....	12
II.2 Appartenance .....	14
II.3 Pratiques.....	16
Chapitre III Le Vivre ensemble.....	18
III.1 Caractéristiques Nanterroises .....	18
III.2 Cadre politique de Nanterre.....	21
III.3 Place, laissez place ! .....	22
Chapitre IV L'avenir .....	27
VI.1 Méthodes mises en avant .....	27
VI.2 Importance de la gestion .....	29
VI.3 L'environnement à l'honneur.....	31
CONCLUSION .....	33
Bibliographie.....	35
Liste des sigles .....	38
Annexes .....	39
Table des figures.....	72
Table des Tableaux .....	72
Résumé.....	74
Mots clés .....	74
Summary .....	74
Key Word .....	74
Sumario .....	74
Palabras clave .....	74



Remerciements :

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de ce mémoire.

En particulier à ma directrice de mémoire, Michèle Lalanne, professeure des universités, qui m'a accordé son temps, m'a conseillée, suivie et encouragée (notamment dans ma créativité) tout au long de mon stage et de la rédaction atypique de ce mémoire.

Je tiens également à remercier Bernard Allet, du laboratoire GEODE (CNRS), maître de conférences à l'université de Toulouse Le Mirail, pour avoir participé au jury et pour avoir accordé à ses étudiants beaucoup de confiance (et d'humour) tout au cours de notre période de formation à Albi.

Matthieu Bommensatt mon tuteur de stage, adjoint au responsable des espaces verts de la mairie de Nanterre, pour m'avoir permis de réaliser ce mémoire dans un cadre de travail enrichissant et libre, tout en étant toujours présent pour me conseiller.

Hubert Laboulais, responsable du patrimoine arboré et des espaces extérieurs qui m'a accordé une part importante de son temps. Il m'a permis de l'accompagner sur le terrain et m'a transmis un ensemble de connaissances concernant la gestion d'un patrimoine arboré.

Christophe Wlodaz, géomaticien attaché à la cellule géomatique (SIG, cartographie) de la mairie de Nanterre, pour m'avoir supportée tout au long de l'informatisation de l'inventaire effectué. Il s'est rendu disponible et motivé pour le projet concernant la réadaptation de fond et de forme de l'outil cartographique de gestion du patrimoine arboré de la mairie (IMAGEV), malgré les complications rencontrées.

A l'ensemble de l'équipe pédagogique du Master 2 GSE-VRT (sans oublier Valérie Fernandez) ainsi qu'à l'équipe de la direction de l'environnement de la mairie de Nanterre, pour avoir collaboré à ma formation, pour avoir été inconditionnellement disponibles pour répondre à mes questions et enfin, pour m'avoir fourni un cadre convivial et agréable en toutes circonstances.

A la société d'histoire de Nanterre pour m'avoir permis de me servir de leurs ressources comme en atteste la photo de première de couverture et tout particulièrement à Alain Boquet, trésorier adjoint de la société d'histoire de Nanterre pour m'avoir reçue et accordé son temps.

Enfin, à Kei Tanikawa et aux arbres de Nanterre qui m'ont inspirés et aidés tout au long de mon stage et de la rédaction de mon mémoire

Merci.









## Avant- Propos

La mission du stage était d'inventorier les arbres d'alignement ainsi que leur mobilier associé (grilles d'arbres, corsets, canisses...) et de les informatiser. Il a donc fallu réformer la structure du système d'information géographique utilisé au sein de la mairie, afin qu'il corresponde aux besoins associés à la gestion des interventions nécessaires sur les arbres d'alignement. La constitution de cette nouvelle base de données permettant la création d'un nouveau « Plan Vert ». Le « Plan Vert » permettant une meilleure identification au sein de la ville des alignements à redéfinir, restaurer ou créer.

Une autre tâche confiée était celle de créer un plan de gestion afin d'atteindre plusieurs buts. Le premier étant que le futur gestionnaire du patrimoine arboré de la ville de Nanterre puisse reprendre le poste du gestionnaire actuel qui part pour la retraite dans le courant de l'année 2016. Le deuxième, de changer les pratiques afin qu'il existe une cohérence à la fois économique et environnementale dans l'entretien du patrimoine.

Enfin, le troisième but était de créer un dossier, afin qu'il puisse être soumis à la validation et l'obtention du label ECOJARDIN. Ce label ayant pour but d'accompagner la mairie dans sa prise de décision concernant la gestion différenciée des arbres d'alignement. Ainsi l'analyse de la grille du label était indispensable, afin que l'on puisse retrouver au sein du plan de gestion l'ensemble des informations contribuant à la labellisation.

Il est important pour la ville de Nanterre d'être compétitive avec l'ensemble des communes d'Ile de France. L'obtention d'un label sur ses arbres d'alignement lui serait donc bénéfique. Une ville possédant un cadre de vie agréable attire évidemment plus qu'une ville dénuée de tout sens esthétique.

Nanterre, par sa position géographique (banlieue Parisienne), est soumise à de nombreuses contraintes. Il est difficile d'octroyer un budget important à une direction qui n'est pas considérée comme prioritaire. Il en résulte plusieurs questions. Faut-il produire de manière efficace ou efficiente (concernant les plantations d'arbres) ? Dans quel but gérer l'environnement urbain ? Uniquement pour ces usagers, pour l'environnement ou pour le bien commun ?

Deux entités sont en cause, à la fois une collectivité territoriale, mais aussi les métiers liés au développement et l'entretien des espaces verts au sein de la collectivité. Plus précisément leurs contraintes portent sur leur structure organisationnelle, leurs pratiques et leurs techniques.

L'intérêt certain concernant la biodiversité et les aspects environnementaux au sein des milieux urbains (qui plus est, dense), ont fait de ce stage une mission enrichissante. La biodiversité en ville est en effet l'un des enjeux majeurs de notre siècle. Percevoir les contraintes que le milieu urbain apporte à l'environnement, mais aussi les forces de réaction face à ces contraintes, constituent un autre défi. Plus il y a de contraintes, plus il faut se montrer ingénieux afin de trouver des solutions. L'ensemble de ces aspects en font un sujet digne de passion.

Etudiant dans un master anciennement intitulé « Gestion sociale de l'environnement et valorisation des ressources territoriales », j'ai fait le pari qu'un travail universitaire peut correspondre à un ensemble de personnes n'étant pas nécessairement issues de ce milieu. Le volet gestion sociale m'a donc donné l'idée de créer un « mémoire narratif » plus accessible.

Les arbres et leur rôle social n'étant pas forcément compris de tous, j'ai voulu apporter une approche ludique à mon travail. Dans les métiers de l'environnement l'apport de connaissances passe bien souvent par des « animations scientifiques ».

Le fait de rédiger ce mémoire sous forme d'histoire de vie d'un arbre me permet de toucher les thèmes abordés avec un parti pris qui n'est pas nécessairement le mien, mais celui d'un arbre (mais le cheminement scientifique est bien celui de la rédactrice !). En définitive c'est un plaidoyer, non pas pour l'arbre, mais de l'arbre.

Du fait de l'aspect social fort intéressant de la ville de Nanterre, l'arbre peut perdre de son importance dans ce contexte ; il m'est donc paru intéressant de le placer au cœur du mémoire.

Ainsi, même lorsque l'on est tenté de s'éloigner de l'objet de base qu'est l'arbre, il reste présent à tout moment.

Avec ce procédé, je fais le pari de mettre en pratique l'ensemble des connaissances qui nous ont été apportées au cours de l'année universitaire (en particulier les séminaires que nous avons créés avec une grande liberté d'animations) afin de revaloriser cette ressource qu'est un arbre (valorisation des ressources territoriales).

Je tiens à rappeler cependant que je conserverai la démarche scientifique au travers de mon mémoire narratif ainsi que la structure du rendu demandé.

Note : Au cours de cette étude les rois se réfèrent aux humains et plus précisément aux nanterrois, et non pas aux rois de France !

## Introduction

On dit, qu'il ne faut jamais écouter les « on dit ». Cependant, je vais vous faire part de ce qu'il se passe pour nous autres, les arbres. Je vais me fonder sur les « on dit » qui existent dans le règne de vous autres les rois.

Je me présente, afin que vous puissiez croire à l'état de mes connaissances. Il arrive souvent que vous, les rois, remettiez en questions les faits que l'on rapporte si l'on ne cite pas ses sources.

Je suis Lignum Strom-Baum, j'ai grandi dans une petite forêt domaniale s'appelant Saint-Germain, non loin de la ville de Nanterre. J'ai vu passer une multitude de générations de rois et aussi de mes petits frères. Des faits m'ont été rapportés depuis bien des années sur les agissements des rois au sein de leurs forêts. Je pense que vous appelez ça des villes. Ville ou bien forêt, il s'agit en réalité de la même chose : le vivre ensemble. Comme dans toutes les structures de ce genre, un respect d'autrui est nécessaire. Chez vous ce sont les politiques qui permettent ce « vivre ensemble » ou bien encore les lois (Leterre, 2007). Chez nous ce sont aussi des lois, lesquelles sont toutefois incontournables, car ce sont les lois de la nature.

Nous les arbres avons peur de certaines théories concernant vos villes. Comme la possibilité qu'il puisse y avoir un jour l'urbanisation de toute la planète (H.Lefebvre, 1970).

Lorsqu'on est quadri-centenaire et que l'on a vu des changements profonds se produire autour de nous, la vie prend tout son sens. Oui, vous vous demandez comment un arbre qui reste en place à longueur de temps peut parler de changement. Eh bien, je vais vous l'expliquer.

Si vous me le permettez je vais récapituler mon expérience personnelle afin de pouvoir vous remettre les clefs de mes siècles de connaissances.

L'évolution qui a eu lieu au cours des cent dernières années a modifié notre climat, notre atmosphère, notre air, notre eau, enfin -vous l'aurez compris- notre environnement. C'est ainsi que je me suis posé la question de la pérennité. Nous les arbres sommes en théorie immortels. Mais rare sommes-nous à vivre plus de trente ans, surtout dans vos villes.

# Chapitre I La densification et l'étalement urbain

## I.1 Concepts

L'étalement urbain est un concept qu'il convient de définir avant de pouvoir l'utiliser. Dans ma forêt, je ne l'ai jamais vu. Il reste proche des villes. Cependant au cours du temps de nombreux rapports sont parvenus à mes oreilles, au cours des conversations entre les rois qui se promenaient près de moi. Il s'avère que j'entendis dans les années 1980 un jeune homme qui disait « l'étalement urbain c'est l'extension urbaine qui se fait plus rapide que la croissance démographique » (G.Sainteny). Cette théorie me rappela les préconisations d'Ebenezer Howard (urbaniste anglais) qui valorisaient les cités jardins. Oh, quelle belle époque ! A cette époque (XIX<sup>e</sup> siècle) nous autres étions ravis d'entendre que notre présence était valorisée au sein des rois et de leurs forêts. Les villes étaient, en d'autres termes, de grands jardins dans lesquels nous étions libres. Je pouvais souvent voir des rois venir chercher mes petits frères afin de les emmener en ville pour les planter dans de grands parcs.

Cependant il y eu une contradiction au cours des années 1950, 1960. Nous n'étions désormais plus les bienvenus en ville sous prétexte que l'on augmentait les répercussions environnementales néfastes. Vous pourriez vous demander « mais comment ? ». Et bien je me le suis demandé aussi.

Apparemment, depuis les années 1960 il y a eu un étalement urbain chez les rois qui était dû à une recrudescence de mobilité. Mais ce phénomène n'était qu'un facteur additionnel à l'imperméabilisation des sols. Vous l'aurez compris, plus vos maisons sont basses et dispersées, plus il faudra avoir accès à des transports, parcourir de grandes distances pour se rendre au travail et, pire encore, plus il faudra de zones constructibles moins il y aura de zones perméables.

La présence des arbres était donc perçue comme néfaste, on prenait de la place sur des terrains qui devaient pouvoir être constructibles ! Cela ne favorisait donc pas la densification des villes.

Ce sont des travaux effectués en 1989 stigmatisant la « dépendance automobile des villes » (Newman & Kenworthy, 1989) qui entraînent un changement dans les pratiques. C'est ainsi

que l'ère de la « charte d'Athènes » avec ses zonages prend fin. « La ville fonctionnelle » (Le Corbusier, 1941) facilitée par la voiture n'est donc plus un modèle à suivre. Il faudra désormais promouvoir une mixité à la fois sociale, environnementale et urbaine.

La densification vous semble être la solution adaptée aujourd'hui. Ce concept est présenté comme la solution de la ville durable. C'est ainsi que le terme de « ville compacte » est né (Korsu, Massot, & Orfeuil, 2012). Ce concept un peu plus récent que celui de densification urbaine exprime bien le contraire du concept d'étalement. Je l'ai compris comme une ville se voulant cohérente avec son environnement. Une ville qui facilite la mobilité et limite les contraintes.

Ces deux notions - étalement urbain et densification - sont étroitement liées, car l'une est préconisée (la densification) afin que la deuxième ne se produise pas (l'étalement urbain).

Ici, dans la forêt de saint Germain, ce genre de problèmes que rencontrent vos villes aujourd'hui ne nous affecte pas tellement. Cependant, nous nous demandons si cela nous affectera prochainement et, surtout, ce que deviennent et deviendront nos frères au sein de vos villes ?

Tout d'abord je vais vous faire part de mes peurs concernant l'étalement urbain. La forêt de saint Germain se situe à 8,9 km de la ville de Nanterre.

Cette ville de la couronne urbaine de la capitale Française est dense. D'après l'indicateur que les rois estiment (INSEE 2012) on peut trouver 7 442,3 roi/km<sup>2</sup>.

Je vous parlais d'étalement urbain, alors sachez que cette ville s'étale sur 12,2km<sup>2</sup>.

C'est ainsi que la peur de la voir grandir s'est emparé de moi.

Imaginez : une ville de 12,2km<sup>2</sup> qui est en construction permanente (Mairie de Nanterre, s.d.). Il me paraît peu choquant, une fois le cœur de ville bien « compact », de voir apparaître des logements quelques kilomètres plus loin. Entre nous soit dit, 9 km ce n'est pas bien loin ! De plus, la population de Nanterre pourrait avoisiner les 100 000 habitants dès 2017 (Mairie de Nanterre, Atlas socio-démographique et économique de la ville de Nanterre 2012 : Nanterre 2030 les défis de l'avenir, 2012).

Une ville qui ne fait que se densifier entraîne des répercussions sociales, économiques, culturelles environnementales ? Comme je vous le disais, cela soulève aussi la question du devenir de nos frères. Si les constructions sont une réponse à la demande de logement, qui émane des nanterrois, alors, dans quelle mesure cela affectera l'espace, et plus particulièrement, pour nous autres les arbres ?

**I.2 Biais dans la compréhension**

C'est ainsi que l'on voit apparaître des biais de compréhension plus identifiables. Je vais tenter grâce au schéma ci-dessous d'expliquer notre place en fonction de votre perception de ces concepts et de la multitude des enjeux qui y sont liés.

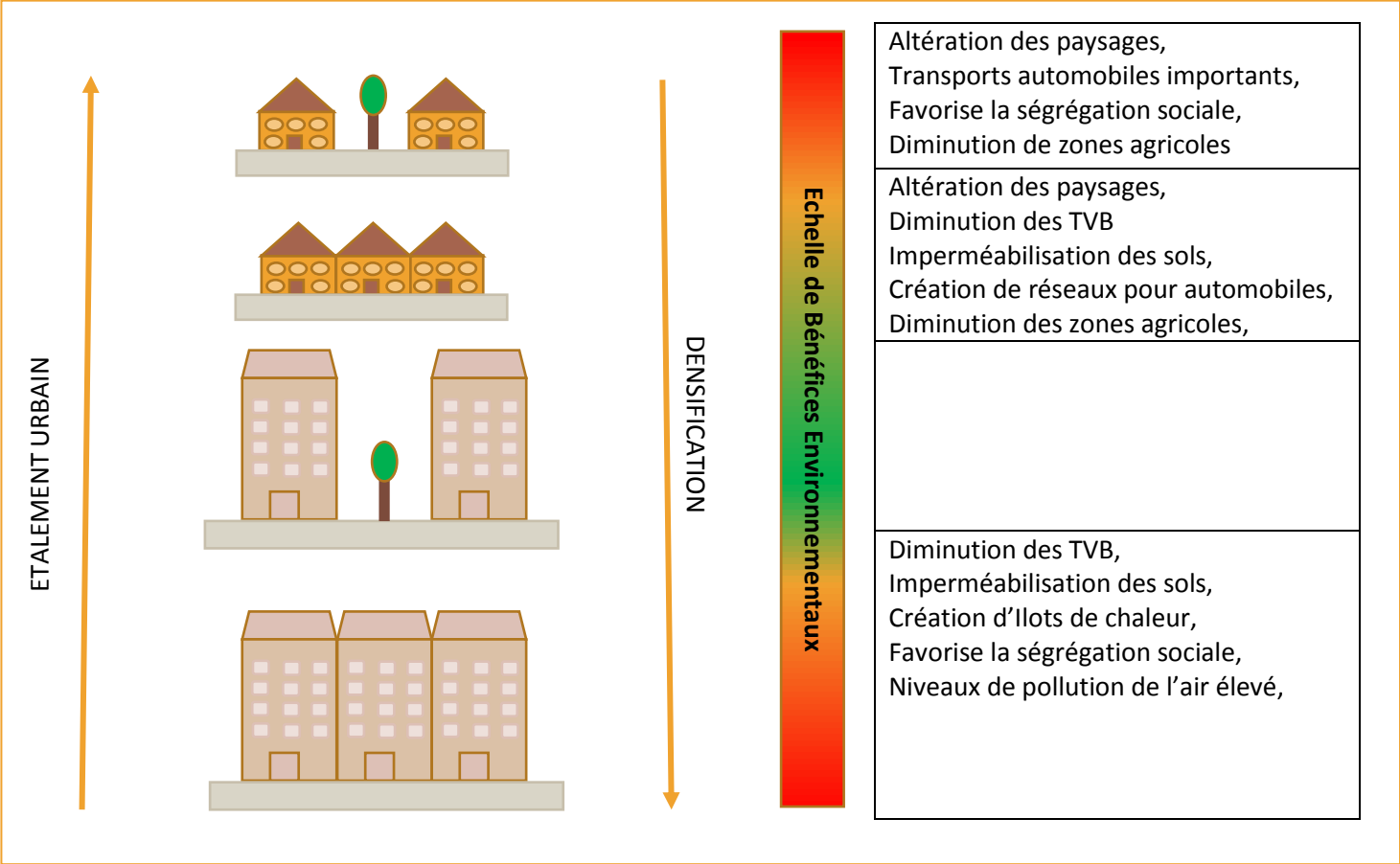


Figure 1 : niveaux de perception des concepts et impacts environnementaux négatifs associés

La case laissée en blanc, l'est intentionnellement, car c'est celle qui, d'après moi, représenterait le compromis entre notre harmonie naturelle et vos villes. Celle qui aurait le moins d'inconvénients pour l'environnement, tout en vous permettant de poursuivre vos

pratiques, de manière peu contraintes. On évite les désagréments liés à l'étalement urbain et on amoindrit ceux causés par la densification. C'est le compromis de la société moderne qui se trouve dans cette case vide.

Notre place, comme vous pouvez le constater grâce au schéma explicatif, représente des espaces qui sont non négligeables si on les compare aux possibilités de logements équivalents.

De plus, souvent la densification est comprise comme une solution extrémiste, c'est-à-dire comme la dernière solution évoquée sur le schéma. Cela, comme vous pouvez l'observer, ne correspond pas à une solution environnementale, mais à une solution liée étroitement à la mobilité. C'est sur ce point que j'ai rencontré le plus grand biais constaté. M'étant intéressé tout particulièrement à ces questions de biais, j'ai tendu l'oreille vers toutes les conversations qui mentionnaient les problèmes liés à l'étalement urbain. C'est ainsi que j'ai compris la cause principale de ce biais.

Il faut avoir une vision transversale sur les enjeux liés aux propriétés de la ville. Qu'ils soient environnementaux, ou encore, socio-économiques, les villes présentent de nombreuses contraintes auxquelles elles doivent répondre. La démarche scientifique permet de présenter des idées provenant de tous les domaines d'étude. Cependant c'est au moment de restituer les données croisées de ces domaines qu'il est important de déterminer la valeur de chaque information en comparaison aux autres. C'est en quelque sorte un choix entre la démarche « positiviste-empirique » et la démarche « socioconstructiviste » (Verhaeghe, Wolfs, Simon, & Compère, 2004)

Mettez-vous à ma place, je ne suis pas un géographe, ni un sociologue, mais un arbre. Je m'intéresse donc à mes pairs avant tout. Un cartographe (Le Corre, 2014) a fait une présentation un jour sur la possibilité, avec des données similaires, de mettre en lumière des propos qui pouvaient se contredire d'une carte à l'autre. Pourtant la base de données était la même pour toutes les cartes. En changeant les échelles, augmentant les classes, etc... on peut faire dire ce qu'on veut à une carte. C'est uniquement l'interprétation des données qui peut alors refléter une « vérité » qui permet de résoudre l'énigme que notre intérêt personnel suscite.



Nous nous retrouvons dans cette situation. Les propos énoncés par les géographes concernent les mobilités et ceux cités par les sociologues concernent les répercussions royales. Certes, la construction ne se prête pas uniquement à leurs domaines de prédilection toutefois ils servent souvent de ligne directrice. S'en suivent des débats politiques qui mettent en pratique les arts de la cartographie afin que les termes choisis supportent leurs intérêts.

Il est très difficile de trouver des références concernant ces concepts produites par des arbres. En conséquence, notre point de vue est rarement valorisé. Cependant notre place elle aussi est un enjeu majeur pour le développement des villes.

La pratique est toujours pour moi un concept bien étrange car, entre nous, nous ne parlons que de théories. Nous voyageons à travers le monde, non pas grâce à nos racines, mais grâce à vos yeux et vos oreilles. C'est donc toujours compliqué pour moi de parler de pratiques. Je me lance dans cette tâche qui s'avère périlleuse mais nécessaire à une compréhension de fond concernant les impacts environnementaux et leurs enjeux auxquels nous sommes liés.

Nous les arbres...

Nous les arbres, nous prenons de la place, nous avons besoin de ressources, d'un espace aérien important, d'un espace souterrain important et lorsque nous nous trouvons dans vos villes, il faut que des rois nous fassent de belles coiffures, afin que l'on soit plaisant à voir et parfois, au contraire, pour que l'on ne nous voit plus. Car, quand vous avez notre houppier devant vos fenêtres, il est possible que l'on vous vole la totalité de votre lumière.

Cependant on vous procure de l'ombre, vous purifie votre air, vous stabilise vos sols, vous évite des inondations et vous permet de conserver un caractère naturel à vos villes. Et là, je ne parle que de vous les rois et non de l'environnement au sens large, comprenant l'ensemble de l'écosystème dans lequel nous évoluons. N'oubliez pas, nous ne sommes pas seuls.

Les connaissances n'étant pas identiques pour tous, on ne peut prétendre à un entendement des plus parfaits. Ainsi, ces notions portent souvent à des confusions. Elles peuvent être comprises, voire interprétées de manière différente comme j'ai pu vous l'indiquer précédemment. Dans ma forêt, ces questions ne se posent pas : il y a des facteurs limitant

qui sont les ressources. Si un arbre pousse, c'est qu'il a toutes les ressources nécessaires à son épanouissement. Dans le cas contraire, il commencera à végéter puis éventuellement dépérir.

Dans vos forêts, rien n'est fait au hasard et les règles sont les mêmes. Les constructions peuvent prendre place s'il y a l'espace nécessaire. L'espace nécessaire est donc un emplacement ou la surface au sol peut accueillir le projet. Et que ce passet-il dans le cas contraire ?

-Si la surface au sol est occupée par un espace vert, sera-t-elle considérée comme une absence d'occupation du sol ? Je vais essayer de répondre à cette question par la suite.-

Dans le cas contraire une analyse du type coût-bénéfice est effectuée afin de déterminer par un jugement rationnel quelle solution adopter : destruction ou conservation du patrimoine préexistant ?

J'ai ouïe dire qu'un économiste pouvait être sociologue à la fois ! Ce sont bien ces deux sciences qu'il faut allier pour comprendre le concept de rationalité dont, vous autres les rois, vous vous vantez si souvent de posséder. Je dirais même plus, certains d'entre vous pensent qu'il s'agit là de la définition même de l'être humain (Aristote). Max Weber, c'est le nom qui me vient à l'esprit pour décrire vos pratiques. Ce roi illustre bien les différences de rationalités possibles (rationnel dans l'ordre des fins, des valeurs, rationalité affective ou bien encore traditionnelle) (Isambert, 1996). Car oui, la rationalité ne suit pas le même cheminement pour tous. C'est ainsi que je me suis demandé, sur quelle genre de rationalité se fondent les rois ? En d'autres mots qu'est-ce qui motive leurs décisions ? La réalité sociale ne peut s'expliquer uniquement par des liens de causalité, comme c'est le cas dans le domaine des sciences naturelles.

Une fois les biais analysés il est facile de les ajuster à des fins qui correspondent aux désirs des décideurs.

### I.3 Outils de gouvernance

On peut adapter ces notions en faveur de l'environnement intrinsèque aux villes, ou, au contraire, défendre un point de vue qui se veut protecteur de l'Environnement au sens large. En d'autre termes, maximiser « l'espace ville » en « espace minéral ». Les deux approches

sont défendables. Il est toutefois intéressant de ne pas perdre de vue que nous autres, comme je vous l'ai fait remarquer dès le départ, nous ne sommes pas capables de nous déplacer. Alors notre emplacement est déterminant dans notre possibilité de développement. Je le conçois, il est difficile de prendre l'ensemble des impacts environnementaux en compte. Cependant, selon les besoins de la ville, des priorités apparaissent.

Un projet urbain répondant uniquement à des solutions techniques n'est pas forcément le meilleur projet, si il n'est pas accepté du plus grand nombre (Conseils, s.d.). On peut établir un parallèle avec le paradoxe de Condorcet. Il n'y a pas de gagnants indiscutables. Cependant, « La bonne solution doit être élaborée collectivement par le biais d'une négociation où chacun a le sentiment d'avoir gagné. » (Haddad, 1977). En effet, les leviers d'actions mettent en conflit les différents points de vue de la multitude d'acteurs impliqués. En ce sens, il s'agit d'une étude de l'ensemble des propositions émanant de rois, possédant des priorités divergentes.

Yaël Haddad met en exergue le fait qu'il n'y avait, au cours de la fin du XXème siècle, que très peu d'ouvrages et de revues spécialisées concernant l'environnement. De plus, peu d'analyses économiques sont consacrées aux espaces verts (Choumert, 2009), qui constituent un pilier de l'environnement au sein de vos villes. Donc, il était d'autant plus difficile pour vous autres les rois de prendre en considération l'ensemble des facteurs environnementaux influencé par vos villes.

Des ajustements politiques peuvent se faire intentionnellement mais aussi par négligence d'une approche systémique. De nombreux procédés peuvent être mis en place afin de rendre plus attractives les décisions qui intègrent les répercussions environnementales. Comme par exemple les subventions par des entreprises privées, ou par des collectivités. Des déductions fiscales liées aux investissements permettant des économies d'énergies ( Institut bruxellois , 2010).

De ce fait, les espaces verts deviennent plus aisément une priorité lorsqu'ils sont supportés financièrement. Certaines aides financières peuvent effectivement accentuer le procédé de gestion de l'environnement « positif ».

La compréhension d'un système est importante afin de ne pas en détourner le sens. L'approche systémique concernant les problèmes liés à ces notions est nécessaire dans l'optique d'en tirer des conclusions les moins biaisées possibles. Cependant les biais peuvent être volontaires. Il est raisonnable de passer par plusieurs modes de communication afin de réduire les biais possibles des données empiriques. Une manipulation de la présentation des données est facile. C'est ainsi qu'un frère m'avait expliqué notre expulsion de ces zones résidentielles en densification. La compréhension était incomplète et les constructions basses continuaient à s'implanter (quartier Plateau- Mont Valérien) à Nanterre (Urba, 2013).

« La densification des zones urbaines et leurs extensions périphériques tendent à modifier fortement les paysages et les modes de vies dans ces zones » (Choumert, 2009). C'est ainsi que les modes de vie liés à la densification nous intéressent plus particulièrement. La densification de vos villes a en effet des répercussions chez vous. Il me paraît intéressant d'imaginer ce que la densification peut entraîner dans votre règne et quelles répercussions, s'il y en a, sur vos politiques et votre environnement peuvent apparaître.

## Chapitre II Les rois

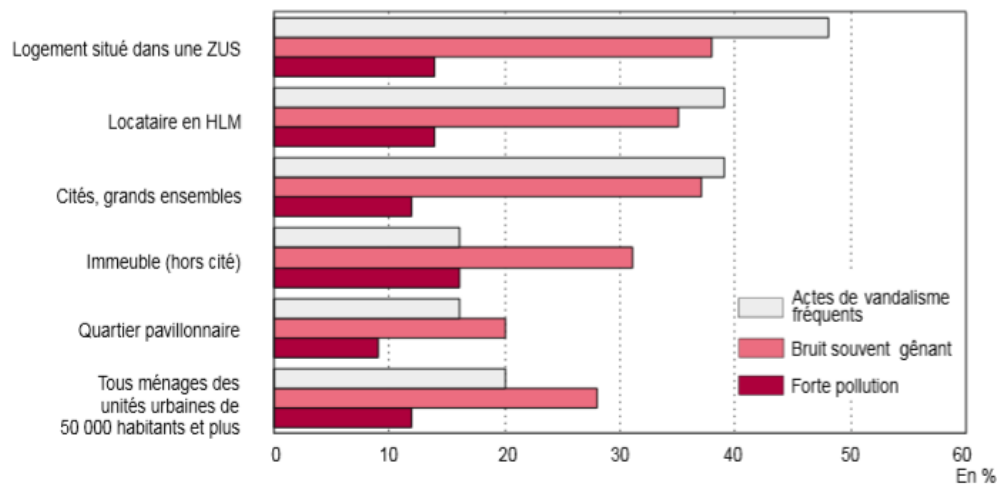
### II.1 Effet de l'urbanisation

La densification de vos villes a un effet aussi sur les rois. Il est d'un intérêt majeur de comprendre ces impacts. Ils sont, entre autres, explicatifs du rôle que l'on attribue à mes frères des villes aujourd'hui.

Quel impact a la densification sur les modes de vie, les groupes sociaux et la ségrégation, si effet il y a ? C'est ce que je vais tenter de déterminer avec vous.

La majorité des ménages habitent dans des unités urbaines de plus de 50 000 rois. Une unité urbaine est définie par un ensemble de constructions étant séparées au maximum par 200 m. En France une étude a montré que un dixième de la population vit dans un environnement dit dégradé (Martin-Houssart & Rizk, 2002). La plupart d'entre vous se plaignent principalement de nuisances concernant la sécurité, la pollution et les nuisances sonores en première place avec 54% des personnes interrogées qui s'en plaignent. Les causes principales des nuisances sonores sont, la circulation automobile, ferroviaire ou encore aérienne, toutes trois étant des causes liées aux transports. Cependant, parmi les grands ensembles et les cités, ce ne sont pas les transports qui sont la cause des principales nuisances mais le voisinage (37%). La plus grande intensité de ces nuisances est constatée dans l'agglomération parisienne. Il y a donc une corrélation positive entre l'augmentation de la densité et des nuisances sonores.

La présence d'une route avec de fortes affluences, entraîne tout particulièrement un sentiment de pollution alentour. Il existe toutefois d'autres facteurs discriminants liés à l'urbanisation concernant la qualité du cadre de vie, notamment le statut d'occupation du logement, ainsi que le type de ce dernier.



Champ : Ménages dont la résidence principale est dans une unité urbaine de 50 000 habitants ou plus  
 Lecture : 48 % des ménages des ZUS quels que soient le statut d'occupation de leur logement et le type d'habitation du quartier (immeubles, grands ensembles...) constatent souvent des actes de vandalisme ; 38 % sont souvent gênés par le bruit.  
 Source : Enquête permanente sur les conditions de vie et partie variable "Vie de quartier", avril-juin 2001, Insee

Figure 2 : L'environnement du logement : vandalisme, bruit et pollution

Si l'on observe le graphique de la figure 2 on remarque que les quartiers pavillonnaires réputés représentatifs de l'étalement urbain (Fédération nationale des agences d'urbanisme, 2006) sont beaucoup moins touchés par les nuisances subies par les grands ensembles, les cités et les HLM considérés comme des lieux de forte densité.

« Plus l'agglomération est peuplée, plus les conditions de vie y sont dégradées » (Martin-Houssart & Rizk, 2002). Dans l'agglomération parisienne, le taux des ménages exposés à des nuisances est le plus élevé, 23%.

La classe de ceux qui bénéficient d'un « cadre de vie satisfaisant » n'est presque jamais confrontée à des nuisances, on peut donc en déduire qu'ils ne sont pas amenés à se plaindre auprès de leurs collectivités contre des nuisances. Dans le cas de la ville de Nanterre le service Hygiène reçoit de nombreux courriers concernant le cadre de vie, et en particulier, concernant les logements. Ce qui nous permet de conclure au type de population résidant à Nanterre. L'étude de Géraldine Martin-Houssart expose que plus de 50 % des locataires de cités classées ZUS et de HLM de la région parisienne subissent des nuisances fréquentes et de logements « inconfortables ».

Il peut arriver que certains se sentent inconfortables, voir exclus de leurs quartiers, ainsi, ils l'évitent et ne rentrent que pour dormir. Le quartier en lui-même peut alors être rejeté avec « un sentiment de dégoût » (Pan Ké Shon, 2005)

Dans ces zones, où le logement n'est pas perçu comme un lieu agréable, les rois ont tendance à vivre dans la rue, c'est alors que l'on peut voir qu'« un « contre-monde » s'est progressivement et collectivement » (Rivière, 2009) installé. Donnant lieu à des systèmes de vie spécifiques.

Il est intéressant de voir que notre présence au sein des villes peut contribuer à l'amélioration de la plupart des gênes environnementales perçues par les rois et occasionnées par la densité.

## II.2 Appartenance

D'après Une étude qualitative de Jean-louis Pan Ké Shon, il existe 6 types de représentations de la vie de quartier (Pan Ké Shon, 2005) pouvant coexister. Deux d'entre ces types de représentation sont proches de zones que l'on peut qualifier de « non confortables » alors que quatre, sont au contraire perçues comme des cadres de vie à minima « satisfaisants ».

Ainsi, on voit apparaître deux situations extrêmes, qu'elles soient de rejet, ou bien encore d'appartenance à une communauté. Ce sont ces deux phénomènes auxquels je m'intéresse car, dans ma forêt, il existe un ensemble de situations et qu'elles soient symbiotiques, parasites ou autres, leurs impacts rebondissent souvent sur leur environnement. La question que je me suis posée ici est de savoir si vos relations au sein d'un quartier, voire d'une ville, ont une répercussion sur mes frères et la nature présente dans votre milieu ?

Le cas de Nanterre est celui qui m'intéresse, car c'est la ville sur laquelle mes frères m'ont le plus renseigné.

Il se peut que tout au cours de mon cheminement vous vous soyez demandé comment nous les arbres communiquons, eh bien ! Nous aussi avons nos moyens (voir l'exemple des acacias (Pujol, 2010)).

Le genre de situations critiques observables dans ces zones d'inconfort peut expliquer des phénomènes de ségrégation. C'est au sein de l'agglomération parisienne qu'une fois encore ce clivage apparaît comme prédominant. (Martin-Houssart & Rizk, 2002). Des situations peuvent devenir cauchemardesques pour certains habitants qui ne se conforment pas aux modes de vie du quartier. Ce sont généralement des habitants qui ne sont pas issus de ce quartier mais y ont emménagé de manière plus ou moins obligatoire. (Pan Ké Shon, 2005).

Ce genre d'emménagement « forcé », notamment ceux créés par le PNRU en France depuis la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 « loi Borloo », entraîne bien souvent de l'amertume et des frustrations au sein des arrivants (Giraud, 2011).

Comme l'étude sur laquelle est fondée *le village dans la ville* de Michaël Youg et Peter Wilmott le montre, il y a bien souvent un ordre social qui est créé au sein des quartiers populaires qui se forme et s'organise autour des relations de parenté (Giraud, 2011). Il peut donc s'avérer compliqué de s'y intégrer. « *La parentèle constitue alors un pont entre l'individu et la communauté* » (Young & Wilmott, 2010). Ce sont toutes les structures sociales qui s'organisent autour de ce que Colin Giraud appelle une organisation « quasi tribale ». S'organisent de la même manière les activités et la vie de quartier.

*Une « organisation parallèle qu'est le « ghetto » » se met en place en fonction de hiérarchies morales et « raciales » »* (Rivière, 2009) ne concernant pas tous les habitants d'un même quartier selon cette hiérarchie. Il y a donc une fragmentation au sein même de l'ordre social créé par les habitants du quartier. A noter que dans les quartiers on assiste tout de même à la présence d'une mixité. Rappelez-vous, vos villes sont comme nos forêts, on peut y retrouver toutes sortes d'essences d'arbre.

Le « *Sentiment d'appartenance à une communauté locale ou la solidarité s'exerce avec bienveillance* » (Pan Ké Shon, 2005), c'est à la fois la création d'un lien affectif avec leur quartier qui permet aux résidents de s'y sentir bien. C'est ainsi que dans les quartiers les plus défavorisés, des liens de type « *famille agrandie apparaissent* » (Giraud, 2011).

Ce genre de cadre est parfois incompris des quartiers alentours et peut amener des conditions qui sont inchangeables par l'état providence. Colin Giraud décrit les attentes de cet état comme « *illusoires* ».

La sociologie urbaine contemporaine voit naître une part importante de ses fondements sur « *le poids des contextes résidentiels sur les destinées sociales* » (Giraud, 2011). Il existe désormais un rôle « *spatiale dans la construction des identités sociales* ».



### II.3 Pratiques

Le cadre de vie qu'entraîne cette densification dans les conditions sociales qui ont été exposées à Nanterre donne lieu à certaines pratiques nous concernant directement et indirectement.

Les incivilités, qui sont le fruit d'un ensemble de paramètres énumérés ci-dessus, correspondent à une réponse peut-être perçue comme inévitable d'après Clément Rivière. Il estime que les facteurs extérieurs sont à prendre en compte notamment dans l'apparition de violences, bien que les facteurs externes et internes à la « communauté » soient liés. La construction des représentations du monde extérieur est directement liée aux agissements au sein de la communauté qui se veut en confrontation avec les institutions publiques qui sont très présentes et, notamment, dans les ZUS (Rivière, 2009).

La violence dont il est question ici est tout d'abord fondée sur le langage comme l'explique Dominique Baillet (Baillet, 2002). Le langage se modifie au sein d'une communauté qui n'arrive plus à déterminer les limites de cette dernière. C'est ainsi que leur langage utilisé hors contexte les marque d'une appartenance à une communauté. Communauté souvent stigmatisée. C'est ainsi qu'apparaît un cercle vicieux évolutif. Les violences sont perçues comme étant des stratégies identitaires. La violence est alors un refuge identitaire. Cependant c'est l'évolution de cette dernière qui devient aujourd'hui problématique. C'est ainsi que Dominique Baillet parle d'une rupture entre « la violence normale et la violence pathologique ». Il explique cette ascension par le rejet. Plus les préjugés sont renforcés et plus les échelles augmentent de niveau. C'est une réponse qui est considérée comme « normale » : « on me rejette, donc je les rejette avec encore plus de convictions ». La violence est entre autre problématique, du fait qu'elle est « contagieuse » (Baillet, 2002). Ce sont des processus qui entraînent des inégalités sociales qui sont à l'origine de cette montée en puissance de violence.

A Nanterre les répercussions sont particulièrement notables pour ceux de mon espèce, les incivilités à notre égard se font parfois à l'insu du responsable de l'incivilité. Ce qui m'a conduit à me poser des questions sur la perception des rois : comment les rois nous perçoivent-ils ? L'arbre est-il un mobilier urbain ?

Dans ma forêt, mis à part des déchets laissés, abandonnés, derrière le passage de rois en promenade, je n'ai jamais eu à subir d'incivilités de leur part. Au sein de vos villes, j'ai pu être témoin de certains clichés photographiques (voir photos p.8 du Tome II) qui montrent bien que mes frères des villes subissent des sorts qui sont effroyables (Maccioni, 2015).

La question de la perception des arbres se pose. Il est bien souvent constaté lorsque des places de stationnement sont intercalées d'arbres, que c'est l'arbre lui-même qui sert de guide de stationnement au conducteur. C'est-à-dire qu'il butte dedans pour se garer. Sur le long terme cela produit des encoches de chaque côté, ce qui met en péril la vie de mes frères. Des résidents qui entraînent leurs chiens à mordre se servent des arbres pour qu'ils se fassent leurs crocs, ainsi l'écorce une fois abimée et ne permettant plus la protection sanitaire de l'arbre, des parasites s'installent et entraînent un dépérissement. De nombreux exemples peuvent faire penser que nous ne sommes pas vivants mais uniquement là tel un mobilier immuable.

D'un autre côté, suivant cette même logique, on peut arriver à se demander si les rois nous prennent en compte tout court. De nombreuses fois des feux mis à des mobiliers urbains nous touchent. Indirectement des incivilités de protestation ou de demande d'existence nous tuent (voir photos p.8 du Tome II) !

Cependant, à mon plus grand plaisir, il y a tout de même de nombreuses personnes qui se soucient de nous, parfois à mon plus grand regret aussi. A Nanterre de nombreux courriers arrivent auprès de la Direction de L'environnement nous concernant. Le plus souvent ce sont les gênes que mes pairs occasionnent qui sont à la source de ces courriers. Toutefois, il arrive que ces courriers servent nos besoins et nous soulagent d'un quelconque désagrément.

Pour marquer l'ironie le plus souvent, ce courrier envoyé par papier, donc sur un document créé de toute pièce grâce à notre matière, servent à se plaindre de nous.

*« De toutes les énigmes de la nature, l'homme en est la plus grande »* (Hypolite De Livry, 1808). Les hommes sont définitivement pour moi des êtres doués d'un secret incompréhensible. Leur vie ne serait possible sans notre présence et pourtant ils nous rejettent et nous maltraitent. Certes, exposé comme ceci, on peut penser cette idée comme étant une généralité, cependant il est aussi très fréquent que l'on nous aime et nous

entretien avec les plus grands soins. D'autre encore nous écrivent des chansons (Le Forestier).

## Chapitre III Le Vivre ensemble

### III.1 Caractéristiques Nanterroises

Nanterre, chef-lieu des Hauts-de-Seine est une ville occupée depuis le IV<sup>ème</sup> siècle av. J-C fondée et, plus tardivement, basée sur l'industrie. Un ensemble de ses branches y sont représentées (parfumerie, métallurgie, alimentation, automobile, etc...). Au cours de sa longue existence, on m'a rapporté que la population nanterroise a été multipliée par plus de 20, en moins d'un siècle (entre les années 1876 et 1968) passant de 4 000 rois à 90 000 rois. En 1968 on pouvait compter 9 bidonvilles à Nanterre, dont les deux plus importants regroupent 5233 rois. (Mairie de Nanterre).

L'histoire de Nanterre, et notamment de ses bidonvilles, est, entre autre, une raison de ces orientations politiques actuelles. Il faut comprendre que les conditions de vie étaient difficiles et que les répercussions sociales ayant résulté de ces conditions, sont toujours identifiables aujourd'hui. Un ouvrage relatant les frayeurs et le quotidien angoissant au sein d'un de ces bidonvilles permet d'expliquer certaines des répercussions et des incivilités observables. Cet ouvrage fait notamment référence aux habitats de ce bidonville comme de « cabanons miséreux » (Maffre & Hervo, 2012). Cette époque démontre une importance historique de la nécessité de création de logement au sein de la ville de Nanterre.

Depuis les années 2000 Nanterre s'est engagée dans une dynamique de développement qui s'inscrit à l'échelle du grand Paris (Mairie de Nanterre, Atlas socio-démographique et économique de la ville de Nanterre 2012 : Nanterre 2030 les défis de l'avenir, 2012).

Il est difficile malgré les changements d'aménagement, de populations, de cadre socio-culturel de modifier les représentations des banlieues. Les espaces périphériques souvent regardés comme lieux de vie d'une population géographiquement proche mais qui conserve des pratiques de provinciaux, vue comme étant arriérés (Achrafieh). La chanson de Gavroche nous fait part de l'opinion populaire de l'époque sur Nanterre : « *On est laid à Nanterre, C'est la faute à Voltaire* » (Hugo, 1862). De nos jours ce sont plus les aspects qui concernent l'accumulation d'une « série d'handicaps économiques [...] et sociaux » qui en font des lieux perçus négativement (Bastié, Beaud, & Robert).

On peut constater que ces handicaps sont effectivement toujours présents. Le taux de chômage des 15 à 64 ans est de 14,9% et le taux de pauvreté de 20,2% d'après les chiffres de l'INSEE en 2012 (INSEE, 2012). Marc Augé qualifie ces endroits regroupant un ensemble de conditions socio-économiques précaires de « non-lieux » (Augé, 1992).

Il est intéressant de voir comme chez vous autres les répercussions environnementales (en l'occurrence les précarités du milieu de vie) ont comme pour nous des répercussions violentes. Je dirais même, des répercussions violentes au sens propre du terme (Baillet, 2002).

Cette ville du nord-ouest de Paris est particulièrement importante pour les rois. Nanterre est très urbanisée, proche de Paris et du secteur de La Défense. La Défense (situé sur plusieurs communes dont Nanterre) est le premier « quartier d'affaires d'Europe par l'étendue de son marché des bureaux » (Diepois & Durance, Mars 2007). Le quartier de la défense entraîne donc l'affluence d'un ensemble de personnes à Nanterre ainsi qu'une autre structure. Une structure qui, pour vous, est de renommée mondiale : une Université. Cette université de lettres et sciences humaines, ainsi que de droit et de science économiques est apparue en 1964. Elle a abrité en son sein de nombreux événements des plus marquants de la vie universitaire. Elle est aujourd'hui une des plus grandes universités de France, en accueillant une population universitaire de 32 381 rois (Quéré, 2014).

Un pôle économique, un pôle universitaire, mais qu'en est-il de la ville en elle-même ? Nanterre est constituée de 10 quartiers, 11 en devenir (Quartier dit des Groues) avec la création de la 4<sup>ème</sup> et nouvelle gare de Nanterre : Nanterre La Folie prévu pour 2020 (Commission nationale du débat public, 2011). Il y a une forte sectorisation des quartiers et cette gare est entre autre prévue pour désenclaver le quartier des Groues.

A Nanterre, les quartiers ont des caractéristiques propres à chacun, certains sont pavillonnaires d'autres composés de grands ensembles, certains anciens ou complètement rénovés. Autrement dit, le territoire de Nanterre est un lieu de mixité culturelle, économique et sociale toutefois cette mixité est peu retrouvée au sein des quartiers.

Nanterre se trouve dans une situation assez particulière d'un aspect géopolitique. On peut parler d'enclavement à la fois politique et social. Bien que l'on ne puisse pas encore parler de « Gated communities », ces banlieues riches qui se referment sur elles même (Vieillard-

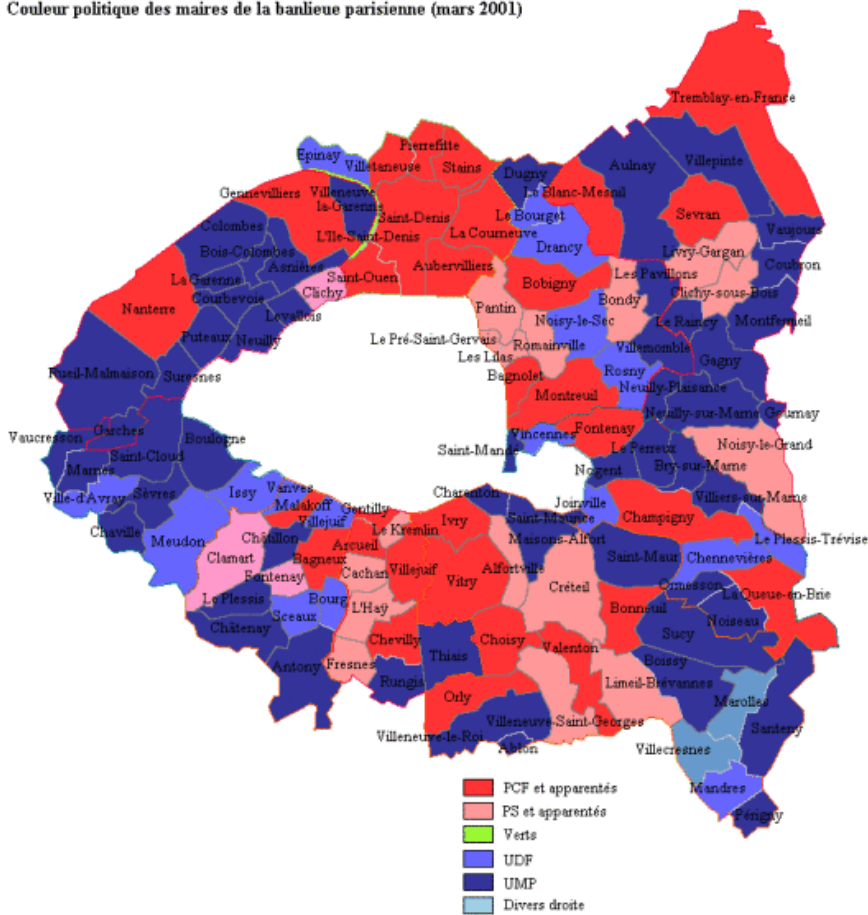
Baron, 2001) pour les communes qui entourent Nanterre, il y a tout de même une forme de distance qui les sépare du chef-lieu des Hauts-de-Seine.

La carte présentée ci-dessus représente les orientations des communes avoisinantes (source : [politique-pcf.over-blog.com](http://politique-pcf.over-blog.com)).

On peut clairement voir que Nanterre est l'une des dernières communes communistes de l'ouest parisien.

D'après ce que j'ai pu comprendre de votre société, l'orientation politique a un impact sur le développement urbain ainsi que ces aménagements.

On peut donc se rapporter aux écrits de T. Leterre qui qualifie, en se basant sur les leçons de Comte, « l'art de vivre ensemble » comme un carrefour entre la sociologie et les sciences politiques. « Il assigne au gouvernement la fonction de maintenir la « cohésion sociale » contre les tendances à la dispersion, à l'égoïsme, que manifeste les individualités » (Leterre, 2007). *Figure 3 Couleur politique des mairies de la banlieue parisienne (mars 2001)*



### III.2 Cadre politique de Nanterre

« *L'homme est naturellement un homme politique* » (Aristote)

Afin de comprendre les modes de fonctionnement et d'orientation au sein de la mairie de Nanterre, je vais vous faire un état des lieux des éléments de politiques publiques qui sont au cœur des préoccupations actuelles.

Les 4 priorités des politiques publiques actuelles (ainsi que leurs budgets associés) à Nanterre sont :

- Le renforcement de la sécurité et de la prévention de la délinquance (6 millions d'euros)
- La contribution à la réussite des enfants et des jeunes (73 millions d'euros)
- La poursuite, et le développement de la rénovation urbaine, sociale et écologique des quartiers populaires (36 millions d'euros)
- Le développement de la participation citoyenne et le service public numérique (10 millions d'euros) (Mairie de nanterre, s.d.)

On peut constater que ces quatre points correspondent aux enjeux que je vous ai décrits plus haut. Notamment dans les budgets attribués. On constate que le budget associé aux

jeunes (79 millions d'euros) est de loin une priorité reflétée par son budget, qui peut à la fois s'avérer utile ou bien contreproductif comme le souligne Colin Giraud.

Ici je m'intéresse tout particulièrement au troisième point des priorités : « La poursuite, et le développement de la rénovation urbaine, sociale et écologique des quartiers populaires ». Il est important de diviser ce point en trois parties, mais qu'est ce qui se cache réellement derrière elles :

- la rénovation urbaine : terme limpide qui implique une rénovation des aménagements urbains et donc de l'immobilier

- la rénovation sociale : moins limpide pouvant être associée avec les points concernant la jeunesse.

- la rénovation écologique : la partie la plus intéressante pour moi ! Le mot écologique voulant dire la maison des sciences, est plus largement comprise comme étant les sciences de l'environnement. Nous voyons entrer ici une dimension assez imprécise. Mais qu'en est-il des espaces verts en réalité ? J'espère pour mon avenir et celui de mes frères, qu'il s'agit d'une politique d'écologie urbaine qui vise à « accompagner les changements de pratiques » afin de « restaurer et préserver la biodiversité et la ressource naturelle » (Nanterre, 2011).

Quelle est la vision de la ville pour le futur, quelle sont ses ambitions, vers quel avenir se tourne-t-elle ?

Nanterre est une ville qui se trouve à un carrefour social important et qui doit répondre à certains besoins pour sa population. Aujourd'hui les priorités sont l'accessibilité au logement des nanterrois, la réinsertion sociale d'une catégorie sociale en difficulté avec peu de moyens en autonomie. Comme je vous l'ai dit, c'est de ma place que je me préoccupe et donc de ma place si j'étais à Nanterre pour étudier la position de mes frères urbains.

Après avoir étudié la question de la place sociale qu'ont les rois sur notre bien-être je peux m'orienter vers les difficultés spatiales et économiques en relation avec les politiques.

### III.3 Place, laissez place !

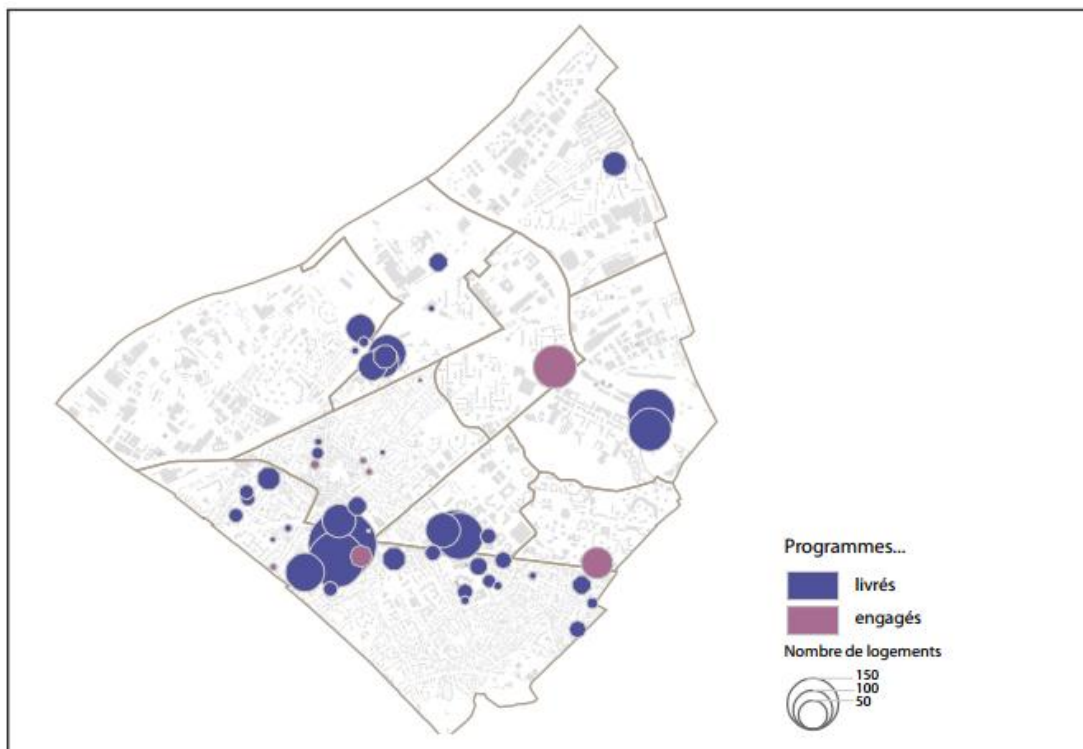
Les logements sont, dans cette ville en changement permanent, un enjeu majeur. La mairie enregistre plus de 3600 dossiers de demandes de logement par an, et 3 400 demandes sont en attente, (Mairie de Nanterre, s.d.). C'est donc vers le parc locatif que doivent se tourner

les nanterrois. C'est une situation que je me suis bien souvent retournée sous l'écorce, comment une espèce comme la vôtre, si mobile ne veut quitter un endroit fixe. L'immobilité d'un être si mobile me paraît extraordinaire (Giraud, 2011). Nous avons parfois ce genre de procédé avec les rejets, mais si l'espace ou les ressources sont limitantes, ils ne survivent pas ou se développent dans l'espace restant pour eux. Sinon, nous nous laissons porter par le vent jusqu'à ce qu'il nous laisse dans un endroit qui nous est approprié.

Il existe dans notre pays une crise du logement pour les rois. Dans la région Ile-de France uniquement, 406 000 familles sont en attente de logement sociaux (Mairie de Nanterre, s.d.). La ville de Nanterre essaye de répondre à cette demande en premier lieu, « *57% des logements de la ville sont des logements sociaux* » (Mairie de Nanterre, s.d.). L'augmentation du budget lié aux rénovations immobilières, est donc une priorité économique mais aussi politique. Cela répond à la demande des nanterrois.

Comme on peut le constater sur la carte ci-dessous, les offres de logement sont partagées sur l'ensemble du territoire des nanterrois. La question de l'espace à Nanterre est une des contraintes principales de tout projet à engager. On peut voir que, en 5 ans, près de 1 000 logements ont été livrés. Si l'on compare avec les demandes constatées aujourd'hui, la pression des demandes continue d'être élevée malgré une « bétonisation » croissante de Nanterre.





source : ville de Nanterre - Observatoire des Constructions Neuves (OCN)

Figure 4 Développement de l'offre de logements 2007-2012

Au cours de la période 2013-2017, c'est encore une fois, 1000 logements prévus (voire carte ci-dessous). En 10 ans un bilan de 2 000 logements supplémentaires et rénovés apparaît sur le territoire.

Parmi ces rénovations, l'éco-quartier de Hoche a été créé. Les éco-quartiers sont polémiques à l'heure actuelle sur leurs concepts eux-mêmes, un quartier ayant peu d'impacts environnementaux et ayant des effets bénéfiques pour la société (Bonard & Matthey, 2010). L'ÉPADESA qui est un organisme public d'aménagement et de construction « a reçu le 1er prix du Grand Prix de l'environnement 2009 dans la catégorie urbanisme, patrimoine et développement durable, récompensant ses engagements pour l'éco-quartier Hoche » (Grand prix de l'environnement, 2009). La commune de Nanterre prend donc tout de même en compte l'environnement au sein de ses constructions servant les intérêts de « bien-commun » (Marcadier & Vaillant, 2013). D'autres projets qui ont pour but d'aller dans ce sens sont aussi créés.



Figure 5 Développement de l'offre de logements 2013-2017

Un PLU de la ville de Nanterre est en cours de réédition afin de remettre à jour le patrimoine protégé et de rafraîchir les orientations du programme. Le PLU qui se destine à définir l'aménagement des sols et des zone classées protégées, n'est en réalité qu'un document préconisant le bien-être de la collectivité mais pas forcément des mesures écologiques et environnementales au sens strict. Dans le nouveau PLU de Nanterre certains alignements d'arbres ayant un intérêt environnemental majeur sont déclassés après concertation avec des aménageurs, car la priorité est de loger les familles dans le besoin. Il y a donc une marche arrière sur certaines décisions du passé (comparaison de la carte des espaces protégés du Tome II avec la même carte du nouveau PLU, officiellement disponible en 2016).

Comme Abraham Maslow expliquait, certains besoins doivent être pourvus afin que d'autres puissent apparaître, il en est relativement de même dans le cas présent. Il faut que les enjeux politico-sociaux soient assouvis afin que l'on puisse considérer notre place. C'est pourtant ironique de voir que notre place n'est pas autant valorisée que celle des demandes économiques des rois, car notre place est économiquement non négligeable et à caractère positif. Nous sommes à la fois des facteurs d'attractivité d'un territoire et des facteurs de

régulation environnementale. Nous permettons, entre autre, la réduction des ilots de chaleur qui ne sont qu'augmentés par la densification de vos villes.

« L'arbre est au service du bien-être et du vivre ensemble » (Communauté d'agglomération du Grand Lyon, 2011). C'est bien là le facteur qui est le plus important au sein d'une collectivité subissant des tensions sociales et des besoins profonds de réinsertion de sa population.

« La ville est perçue par beaucoup comme un espace hostile à la nature, voire un milieu anti-nature. Si les Français reconnaissent volontiers que la qualité de la vie s'est améliorée depuis les années 1990, ils déplorent de ne pas avoir suffisamment d'espaces verts à proximité de leur logement » (Boutefeu, 2007). Comme cette citation le confirme, la place des espaces verts est un réel besoin de la part des rois cependant il n'est que rarement placé en première priorité, et est, de ce fait, délaissé. Bien que cette perception reflète l'hostilité du cadre urbain, on peut constater qu'il s'agit tout de même d'une nécessité, voir un manque, qui est exprimé.

La ville durable se fonde sur deux enjeux, « *tendre vers un développement socialement équitable* » et « *préserver sur le long terme son environnement* » (CNED). Certes, la ville durable est estimée nécessaire de nos jours, cependant cela ne passe pas uniquement par les pratiques sociales, politiques et économiques de vos villes mais aussi par un domaine souvent mal intégré : l'écologie. Cependant, si l'on s'en tient à la définition du développement durable, le schéma ci-dessous en est une bonne représentation utopique (Matthieu, 2006)

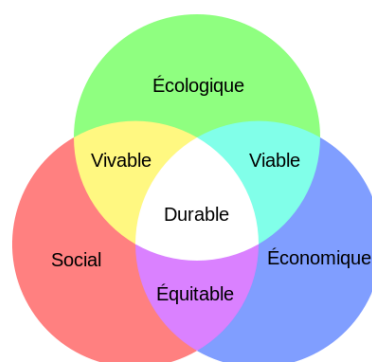


Figure 6 Schéma du développement durable

## Chapitre IV L'avenir

### VI.1 Méthodes mises en avant

L'attractivité des villes nécessite d'avoir des espaces verts en ville pour le confort mais le bien être aussi. Comment serait un monde sans verdure urbaine ?

Les arbres ont une place importante déjà par leur nombre, mais aussi par leur impact environnemental non négligeable. Ils servent de corridor écologique ainsi que bien d'autres fonctions. L'arbre est un être vivant en interaction avec son environnement, il participe au paysage et au biotope de son territoire, mais ses enjeux sont liés à l'ensemble des politiques urbaines. Nous sommes au service de la gestion écologique de l'eau urbaine. Nous sommes des agents de lutte contre la pollution, à la fois sonore et de l'air. Nous servons de climatiseur urbain, ce qui est entièrement d'actualité dans le cadre d'un réchauffement climatique.

« Si l'on établissait un hit-parade du vocabulaire sociopolitique contemporain, nul doute que l'expression « *développement durable* » arriverait très bien placé, si ce n'est en tête du classement, dans ces deux dernières décennies » (Jollivet, 2001). Comme N. Mathieu et Y. Guermond l'expriment très bien dans leur introduction à l'ouvrage *La ville durable : un enjeu scientifique* (Mathieu & Guermond), c'est la sphère politique qui se fait envahir en premier lieu puis la sphère scientifique dans un second temps. C'est ainsi que naît le terme « d'enjeu environnemental urbain ». Désormais il faut comprendre les besoins environnementaux et y subvenir. C'est ainsi que « *Alain Rolland [...] préconisait de faire des choix de priorités scientifiques dans ce domaine de l'environnement urbain* » (Mathieu & Guermond). Les besoins environnementaux doivent être caractérisés uniquement par des démarches scientifiques afin qu'une acceptation de leurs enjeux soit comprise et acceptée. Une vision systémique est appliquée pour l'appui des raisonnements. Comme je vous l'ai exposé par la figure 2, toutes les sciences doivent être entremêlées pour que des solutions conviennent à l'ensemble des principaux décideurs (écologues, sociologues, économistes, politiques). Ainsi, trouver des solutions exposant les bienfaits de chacune des dimensions concernées serait l'unique solution d'un accord non frustré des parties prenantes. Afin de ne pas rentrer dans des pratiques mystifiantes ou idéologiques la science se voit être l'outil le plus adapté à l'analyse des besoins et de leurs traitements.

Si je prends mon cas, moi Lignum, je vois des rois venir me rendre visite et s'extasier de ma hauteur, de mes courbes, de ma majesté. Rarement, s'écrient les rois à ma vue : « Oh comme vous purifiez notre air et nos sols, oh comme vous rafraîchissez ces jours caniculaires, oh merci grand arbre de tous ces bienfaits que vous m'apportez ! », et de manière plus improbable encore m'aurait-on démontré, une preuve d'intérêt quelconque sur mes expériences. Je le conçois, un arbre d'une forêt n'a pas la même valeur que ceux que vous côtoyez au quotidien au pied de vos portes. Malheureusement mes frères ont étrangement beaucoup moins d'éloges que moi. Cependant mon expérience pourrait enfin libérer ces malheureux d'une pression et de tortures exercées en zone urbaine.

Les courriers des rois ne se lamentent pas uniquement du mal-être général lié à leurs habitats comme exposé précédemment, mais aussi, de nous les arbres (voir annexe 1 liste de courrier exhaustif lié aux arbres sur la période 2013) !

De nombreux rois citadins demandent notre torture, certains veulent même notre mort car les désagréments secondaires que nous occasionnons sont sans doute perçus -dû à une absence de prise en compte de nos bienfaits- comme étant supérieurs à nos bienfaits. Oui, une plainte est parvenue à la pointe de ma feuille. Un homme se plaignait des salissures occasionnées par les occupants d'un de mes pairs (des oiseaux) sur son moyen de transport.

Il est important de subvenir aux besoins que nous, les ligneux éprouvons de manière encore plus rigoureuse au sein de vos villes. Répondre aux besoins d'une société est-il plus important que répondre au besoin des arbres ?

Un ensemble de moyens peuvent être mis en place afin de créer des liens entre la société et son patrimoine vert. Dans le cas présent je vais vous parler de ce qui concerne mon espèce.

Dans un premier temps, nous devons être compris comme avantage et non comme inconvénient. De nombreux procédés sont possibles, mais m'intéressant à la ville de Nanterre j'expose une de ses méthodes de valorisation de notre intérêt. La labellisation de ces arbres d'alignements. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la part de la mairie, mais aussi du personnel de la direction de l'environnement, poussée principalement par le service de la mission écologie urbaine de la ville. Cependant, tout un système de forces, faiblesses, menaces et opportunités sont mis en lumière afin de résoudre les obstacles possibles

envisagés (voire SWOT Réalisation de la labellisation ECOJARDIN des arbres d'alignement en gestion par la mairie de Nanterre).

Dans un second temps, le travail de gestion est indispensable et doit être mené par des personnes compétentes et bien informées pour que nos besoins nous soit « permis ». Travailler sur un être vivant dans un milieu urbain relève des défis.

## VI.2 Importance de la gestion

Que-est-ce que la gestion différenciée et dans quel but est-elle pratiquée ? En résumé, la gestion différenciée prend en compte les caractéristiques de chaque environnement pour son entretien. Les contraintes environnementales, paysagères, hydriques et d'autres bien nombreuses sont prises en compte pour chaque zone étudiée. Avec les arbres d'alignements, chaque arbre obtient un « traitement de faveur ». Par exemple, si un arbre parmi un alignement n'a plus de sable de vignat en pied d'arbre, alors seul sur celui-ci, il en sera remis. De la même manière si un seul pied d'arbres reflète la nécessité d'une fauche du pied d'arbre seul ce pied sera traité. C'est donc un entretien « à la carte ». Ce type de gestion permet de limiter les produits utilisés pour la gestion des espaces verts mais aussi d'éviter des nuisances, autant pour les riverains (bruit des souffleuses, des tondeuses, rues bloquées pour un élagage,...) que pour les espaces verts (trop d'arrosage, tailles trop sévères,...) qui pourraient dans le pire scénario être une preuve d'un manque de compétence de la part de la structure organisatrice.

Un plan de gestion permet en outre de protéger son patrimoine, de déterminer des budgets, des prestations d'ordre sécuritaire et des formations pour acquérir de nouvelles compétences (Bonnardot, 2012).

Afin de prétendre à la gestion d'un patrimoine il faut en connaître les caractéristiques et notamment les limites. C'est donc par l'inventaire que l'on peut déterminer les atouts et les défaillances du patrimoine qu'une collectivité peut avoir en sa gestion. Voyez-vous un hôpital ne pas connaître le nombre de ses salles d'opération ? C'est un peu la même situation avec nous les arbres, parfois nous sommes malades et, à moins d'être vite remarqués, nous avons des chances de mourir. Contrairement à vous, nous ne pouvons-nous déplacer pour aller voir un médecin. Il faut que le gestionnaire vienne à nous. Donc, notre emplacement et notre carnet de santé (suivi de l'état phytosanitaire) doit être bien

répertorié afin qu'il puisse nous secourir. Un médecin ne connaît pas tous ses patients parfaitement et surtout si un nouveau praticien entre en scène il faut que les données soient accessibles rapidement et qu'elles soient d'une précision infaillible. Il existe aujourd'hui de nombreux systèmes d'inventaires allant de la puce au référencement par tablettes. Les outils sont donc présents, à des coûts abordables par les collectivités. Il y a toutefois un « mais ». Pour se servir de ces outils il faut à la fois former les personnes en charge de la gestion d'un patrimoine à leur utilisation mais aussi investir sur les outils nécessaires. La mise en place de certaines techniques d'inventaire sont parfois onéreuses mais surtout chronophages. Cependant, une fois les installations ou le recensement terminés, la mise à jour est extrêmement rapide et la connaissance du patrimoine exacte.

Sans gestion réfléchie on ne peut parler de pérennité car des procédés de gestion peuvent être acceptables sur 10 ans donc à une échelle relativement courte mais, cela ne permet pas de valoriser d'un point de vue humain ce qu'on gère, ni même d'en connaître le futur. Un arbre est un être vivant qui doit se nourrir pour un nombre d'années qui ne serait comparable à ceux d'une vie humaine, il faut donc prendre en considération cet être vivant qu'est l'arbre et lui permettre d'avoir accès aux ressources qui lui sont nécessaires.

A Nanterre la « gestion se fait sur le fil » (Laboulais, 2015). Le recensement est dans la tête du gestionnaire qui, tel un « médecin de campagne », connaît avec précision l'état de son patrimoine ainsi que les modifications environnementales à prévoir. Si l'on se base à l'échelle de la vie humaine cela ne pose aucun problème d'importance majeure. Cependant, à l'échelle de la vie de mes pairs citadins, cela cause d'importants problèmes. Notamment en cas de passation de gestion. Cette question de pérennité de la connaissance et de son exploitation est donc un point majeur par rapport à la nécessité d'inventorier les patrimoines verts (espaces verts).

Dans une vision plus anthropo-centrée, avoir une connaissance chiffrée permet d'effectuer des statistiques et de se centrer sur les besoins concrets et mesurables par individu, par arbre, par îlot de chaleur, etc. Mais dans ce cas, tout un volet est laissé de côté. De nos jours, les études portant sur les services écosystémiques essaient de pallier ces manques.

*« La mise en place d'une gestion raisonnée des arbres est la condition sine qua non de la création et de la préservation d'un patrimoine arboré de qualité. Elle passe par une première*

*étape, la connaissance du patrimoine [...] » (Haddad, Gestion des arbres en ville (1re partie) Connaître et mettre en valeur le patrimoine arboré, 2012). Ici, c'est une gestion non seulement adéquate que l'on cherche à observer mais une gestion environnementale dite différenciée.*

Un SWOT sur la possibilité d'effectuer une gestion orientée sur des pratiques écologiques a été mis en place afin de connaître les risques, et d'appuyer les caractéristiques qui mettent ce projet dans un contexte qui s'avère presque indispensable (voir annexe 3).

### VI.3 L'environnement à l'honneur

*« L'arbre représente une ressource vitale pour la société » (Lamontagne, 2015). Les espaces verts sont les premiers à être touchés par l'urbanisation du sol. Nous cherchons pourtant toujours à informer les rois de notre importance. Jean Lamontagne nous donne quatre fonctions principales -écologiques, esthétiques, sociales et économiques- bien que je vous en ai citée une de plus (la politique). En comprenant le fonctionnement de la mairie, on peut voir de quelle manière les relations entre les services, et au sein même d'un service agissent dans les décisions relatives aux arbres (voir annexe 4 Système du réseau d'acteurs).*

Comme je vous l'évoquais précédemment, nous sommes des êtres vivants qui répondons aux problèmes que rencontrent les nanterrois. Tout d'abord nous avons un effet sur la psychologie humaine en lui éveillant ses sens et en les stimulant. Nous sommes souvent des éléments permettant de structurer l'espace et d'éloigner l'humain d'un monde bruyant et pollué. Pour mes confrères fruitiers, y a-t-il un seul roi qui peut nier le fait qu'il s'extasie à cueillir et manger leurs fruits ?

La littérature et la poésie mettent en scène nos atours en les associant bien souvent à des émotions positives. Les espaces verts en général possèdent une variété de plantes inimaginable et ce même au sein de vos villes. Nous sommes souvent associés à la récréation. Nombreux parmi le règne des végétaux, sommes utilisés pour la médecine. Il existe notamment des bienfaits pour votre bourse, des arbres près d'un logement peuvent réduire les besoins de chauffage, il est créateur d'emploi, inhibiteur d'accident et possède encore bien d'autres avantages (Lamontagne, 2015).



Je pourrais vous énumérer l'ensemble de nos bienfaits en lien direct avec votre mode de vie citadin, cependant je pense que vous l'aurez compris, nous faisons partie d'un compromis non négociable pour l'avenir.

Sachez toutefois que pour que l'on puisse répondre à vos besoins il ne suffit de nous planter au pied de chez vous et d'attendre que la nature fasse son travail. En zone urbaine, l'arbre a de nombreuses contraintes.

Planter dans de bonnes conditions est primordial et dans le respect de l'environnement, sans pour autant être extrémiste dans les conditions de plantation. Le milieu urbain étant extrêmement contraignant, si la plantation d'un sujet requiert trop de particularités il sera presque impossible à planter. Il faut donc garder une certaine ouverture aux pratiques à mettre en place, pour que l'ensemble des fonctions d'un arbre au sein d'une ville puisse être rempli sans se léser les unes les autres.

Toutes les techniques sont bonnes tant qu'elles tendent à nous protéger. Que ce soit des mobiliers de protections adaptés, la sensibilisation des rois à notre potentiel, ou encore, la concertation de la multitude des acteurs concernés dans l'élaboration d'un projet de réaménagement urbain. Notre rôle est indispensable bien qu'il puisse être négligé.

## CONCLUSION

En premier lieu, vous l'aurez compris, la densification a des répercussions non négligeables sur un ensemble de variables. Les effets de la densification d'une ville peuvent être néfastes. Il est judicieux d'avoir une approche transversale dans la détermination des limites et des enjeux que l'on rencontre avec ce terme. Il est souvent perçu comme une valeur sûre, positive pour l'environnement. Pourtant sa compréhension parfois erronée met en péril des systèmes environnementaux au même titre que l'étalement urbain.

La densification a clairement un impact sur les phénomènes sociaux. Dans le cas de Nanterre, la ville est historiquement un carrefour culturel. Un grand nombre de ces rois sont considérés comme faisant partie d'une classe défavorisée ayant besoin d'une aide étatique à des fins de réinsertion. L'atmosphère est considérée comme instable, ce qui entraîne de nombreuses complications notamment liées aux incivilités constatées.

Les politiques ont certaines priorités qui, n'étant pas résolues, ne peuvent laisser place à une nouvelle priorité. Le contexte des derniers siècles a entraîné de grands changements d'ordre social au sein de la ville de Nanterre, mais également structurels. Certes, la densification joue un rôle sur les difficultés sociales et le cadre de vie, mais ce n'est cependant pas l'unique facteur.

Les rois qui sont en tête des décisions politiques se trouvent donc dans l'obligation de libérer du temps et des financements pour ces problèmes prioritaires. C'est-à-dire la réinsertion des jeunes et l'accès au logement pour les plus démunis. La ville a pris une ampleur dans le domaine du logement social. Les pratiques des usagers en ont subi des conséquences qui se font ressentir sur les arbres.

On comprend dans ces conditions que l'arbre ne passe pas au premier plan. C'est pourtant ce point même qui est le plus digne d'intérêt. L'arbre peut résoudre certains problèmes, qui sont à la fois sociaux, qui sont liés à la densification, qui sont liés aux politiques, etc... L'arbre ne doit pas être perçu uniquement comme une contrainte supplémentaire, mais, au contraire, comme une solution aux problèmes prioritaires. Nous ne sommes donc pas un élément qu'il faut considérer à part, mais qu'il convient d'intégrer au reste des projets

comme porteur de solutions, sans que nous soyons reçus comme une contrainte économique, une contrainte spatiale.

Des problèmes structurels au sein des collectivités peuvent poser des problèmes de gestion. Il est relativement facile de contrer cette difficulté lorsqu'il y a une sensibilisation de la part des personnes en charge.

La question de l'inventaire peut être surprenante dans cette trame, cependant, dans le cas de Nanterre, c'est aujourd'hui un enjeu majeur. Le départ pour la retraite de notre plus fervent serviteur se ressent comme une tragédie pour notre futur. Il m'est donc paru nécessaire de vous informer des enjeux. Notre devenir est entièrement dépendant de ce départ. Si une transmission d'expérience et de connaissance n'est pas effectuée il y aura alors des répercussions qui pourront s'avérer fatales aussi bien pour nous que pour vous les rois.

Les arbres qui sont présents pour le bien-être collectif ne sont pas toujours appréciés à leur juste valeur de « bien commun » et leur valeur est souvent dégradée. Leur présence remise en question de manière récurrente ne fait pourtant aucune polémique. Leur place est singulièrement bénéfique sous tous les aspects. Il est important au sein des collectivités de nous remettre en valeur auprès des usagers. C'est, entre autre, par des méthodes telles que des labellisations que ce patrimoine peut être mis en valeur.

« Il existe sans doute une homologie entre ce que les hommes pensent de la nature et ce qu'ils pensent de la société » (Berque, 1990)

## Bibliographie

- Institut bruxellois , p. (2010, 07 15). Deduction fiscale majeure pour investissements économiseurs d'énergie dans les entreprises. *Info fiche énergie*.
- Achrafieh, A. (s.d.). *Histoire des banlieus populaires : L'Etat , la classe ouvrière et les "cités -ghettos"*. Récupéré sur Revue socialisme: [revuesocialisme.pagesperso-orange.fr/s17alex.html](http://revuesocialisme.pagesperso-orange.fr/s17alex.html)
- Aristote. (s.d.). *Politique*.
- Augé, M. (1992). *Non-lieux*. Seuil.
- Baillet, D. (2002, septembre-octobre N° 1227). Les incivilités en paroles et en actes. *Violences, Mythes et Réalités*, p. 16.
- Bastié, J., Beaud, S., & Robert, J. (s.d.). *Banlieue - 3. Aspects sociaux et politiques*. Récupéré sur Encyclopaedia Universalis [en ligne]: <http://www.universalis.fr/encyclopedie/banlieue>
- Berque, A. (1990). *Mediances*.
- Bonard, Y., & Matthey, L. (2010, juillet 09). « *Les éco-quartiers : laboratoires de la ville durable* ». Récupéré sur Cybergeog : European Journal of Geography: <http://cybergeog.revues.org/23202#tocto2n1>
- Bonnardot, A. (2012, Juillet). *Réalisation & mise en oeuvre du plan de gestion d'un patrimoine arboré*. Récupéré sur [arbre-caue77.org](http://arbre-caue77.org).
- Boutefeu, E. (2007, 04 28). Le paysage dans tous ses états . *Géoconfluences*.
- Choumert, J. (2009). Analyse économique d'un bien public local : les espaces verts. *Thèse université d'Angers*.
- CNED. (s.d.). *Séquence 6\_ HG20 Aménager des villes "durables"*. Récupéré sur <http://www.academie-en-ligne.fr>: <http://www.academie-en-ligne.fr/ressources/7/hg20/al7hg20tdpa0111-sequence-06.pdf>
- Commission nationale du débat public;. (2011, 02 07). Bilan du débat public : Projet de prolongement du RER E à l'ouest, p.3-4. Paris: [www.dabatpublic.fr](http://www.dabatpublic.fr).
- Communauté d'agglomération du Grand Lyon. (2011). *Charte de l'arbre*. Lon.
- Conseils, q. e. (s.d.). *La concertation*. Récupéré sur <http://www.cqfd-formation.fr/>: [http://www.cqfd-formation.fr/pdf/CQFD\\_CI\\_concertation.pdf](http://www.cqfd-formation.fr/pdf/CQFD_CI_concertation.pdf)
- Diepois, G., & Durance, J.-Y. (Mars 2007). *Paris-La défense, moteur d'attractivité internationale de l'île de France*. Paris: Rapport de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.
- Fédération nationale des agences d'urbanisme. (2006, octobre). *Habitat formes urbaines : Densités comparées et tendances d'évolution en France*. Récupéré sur [www.fnau.org](http://www.fnau.org): [www.fnau.org/file/news/HabitatFormesUrbaines.pdf](http://www.fnau.org/file/news/HabitatFormesUrbaines.pdf)
- G.Sainteny. (s.d.). Directeur des études économiques et de l'évaluation environnementale, MEDAD. *L'étalement urbain*.

- Giraud, C. (2011, decembre 8). *Les quartiers populaires comme laboratoire social*. Récupéré sur [www.laviedesidees.fr](http://www.laviedesidees.fr/les-quartiers-populaires-comme.html): [www.laviedesidees.fr/les-quartiers-populaires-comme.html](http://www.laviedesidees.fr/les-quartiers-populaires-comme.html)
- Grand prix de l'environnement, v. e. (2009). *Grand prix de l'environnement*. Récupéré sur [environnement-villes](http://www.environnement-villes.com/html/2009/06-laureats09.html): <http://www.environnement-villes.com/html/2009/06-laureats09.html>
- H.Lefebvre. (1970). *La révolution urbaine*. Gallimard.
- Haddad, Y. (1977). Les arbres d'alignements urbains : Un enjeu pour des partenaires multiples. *Les annales de la recherche urbaine n°74*, 113-118.
- Haddad, Y. (2012, octobre 8). Gestion des arbres en ville (1re partie) Connaître et mettre en valeur le patrimoine arboré. *Techni.cités n°236*, pp. 17-19.
- Hugo, V. (1862). *Les misérables*. Bruxelles: Lacroix.
- Hypolite De Livry. (1808). *Pensées et réflexions*.
- INSEE. (2012). *Commune de Nanterre (92050)*. Récupéré sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr): [www.insee.fr/fr/themes/comparateur.asp?codegeo=com-92050](http://www.insee.fr/fr/themes/comparateur.asp?codegeo=com-92050)
- Isambert, F. (1996, Tome XXXIV N°103). Valeur et Rationalité chez Max weber. *Revue européenne des sciences sociales*, pp. 27-45.
- Jollivet, M. (2001). *Le développement durable de l'utopie au concept : de nouveaux chantiers pour la recherche*. Paris: Elsevier coll.NSS 288p.
- Korsu, E., Massot, M.-H., & Orfeuill, J.-P. (2012). *La ville cohérente*. La documentation française.
- Laboulais, H. (2015, juillet). (A. Maccioni, Intervieweur)
- Lamontagne, J. (2015). *Importance de nos arbres*. Récupéré sur [Arbroquebec.com](http://Arbroquebec.com).
- Le Corbusier. (1941). *La ville fonctionnelle*.
- Le Corre, S. (2014, 10). ALBI.
- Le Forestier, M. (Compositeur). (s.d.). *Comme un arbre dans la ville*.
- Leterre, T. (2007). *L'art de vivre ensemble : Science politique et sociologie chez Comte*. Récupéré sur [www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2007-1-page-77.htm](http://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2007-1-page-77.htm).
- Maccioni, A. (2015). *Création d'un axe de gestion différencié du patrimoine arboré de Nanterre - Arbres d'Alignement- Tome II*. Nanterre.
- Maffre, L., & Hervo, M. (2012). *Demain, demain : Nanterre, bidonville de la Folie 1962-1966*. Actes Sud BD Coédition ARTE.
- Mairie de nanterre*. (s.d.). Récupéré sur [nanterre.fr](http://nanterre.fr).
- Mairie de Nanterre. (2012). *Atlas socio-démographique et économique de la ville de Nanterre 2012 : Nanterre 2030 les défis de l'avenir*. Récupéré sur <http://www.nanterre.fr>: <http://www.nanterre.fr/779-l-atlas-socio-demographique.htm>
- Mairie de Nanterre. (s.d.). *l'histoire de la ville*. Récupéré sur <http://www.nanterre.fr>: <http://www.nanterre.fr/182-histoire-de-la-ville.htm>

- Mairie de Nanterre. (s.d.). *orientation politique pour les logements*. Récupéré sur [www.Nanterre.fr:www.nanterre.fr/410-les-orientations--pour-le-logement.htm#par6728](http://www.Nanterre.fr:www.nanterre.fr/410-les-orientations--pour-le-logement.htm#par6728)
- Marcadier, & Vaillant. (2013, mai). Récupéré sur [epadesa.fr: http://link.epadesa.fr/fileadmin/site\\_intranet/user\\_upload/5.DOCUTHEQUE/PLAQUETTES/C\\_HANTIERS/PL-CHA\\_habitants-hoche\\_2013-04.pdf](http://link.epadesa.fr/fileadmin/site_intranet/user_upload/5.DOCUTHEQUE/PLAQUETTES/C_HANTIERS/PL-CHA_habitants-hoche_2013-04.pdf)
- Martin-Houssart, G., & Rizk, C. (2002, octobre N°868). Mesurer la qualité de vie dans les grandes agglomérations. *INSEE PREMIERE*.
- Mathieu, N., & Guermond, Y. (s.d.). *La ville durable : Un enjeu scientifique*. Récupéré sur [accesdistant.bu.univ-paris8.fr](http://accesdistant.bu.univ-paris8.fr).
- Matthieu, N. (2006). Les arbres ont une place importante déjà par leur nombre, mais aussi par leur impact environnemental non négligeable. Ils servent de corridor écologique ainsi que bien d'autres fonctions. L'arbre est un être vivant en interaction avec son environnement, i. *Boletín de la A.G.E N°41*.
- Nanterre, M. d. (2011). *Synthèse de diagnostic environnemental thématique de la ville de Nanterre*.
- Newman, & Kenworthy. (1989). *cities and automobile dependence: an international survey book*. Aldershot: GOWER.
- Pan Ké Shon, J.-L. (2005). La représentation des habitants de leur quartier: entre bien-être et repli. *Economie et statistiques n°386*, p. 8.
- Pujol, P. (2010, mars 19). *les arbres communiquent entre eux*. Récupéré sur [www.Paul-pujol.net:www.paul-pujol.net/article-les-arbres-communiquent-entre-eux-47019392.html](http://www.Paul-pujol.net:www.paul-pujol.net/article-les-arbres-communiquent-entre-eux-47019392.html)
- Quéré, M. (2014). *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, p.179*. Récupéré sur [education.gouv.fr:cache.media.education.gouv.fr/file/201404/7/DEPP\\_RERS\\_2014\\_344047.pdf](http://education.gouv.fr:cache.media.education.gouv.fr/file/201404/7/DEPP_RERS_2014_344047.pdf)
- Rivière, C. (2009, 12 13). *Didier Lapeyronie, Ghetto urbain. Ségrégation, violence pauvreté en France aujourd'hui*. Récupéré sur <http://lectures.revues.org/5542>
- Urba. (2013, 04 15). Une ville dense... oui mais! *Urba*.
- Verhaeghe, J.-C., Wolfs, j.-l., Simon, X., & Compère, D. (2004). *Pratiquer l'épistémologie : Un manuel d'initiation pour les maîtres et formateurs*. De Boeck.
- Vieillard-Baron, H. (2001). *Les Banlieues : Des singularités françaises aux réalités mondiales*. Hachette.
- Young, M., & Wilmott, P. (2010). *Le village dans la ville. Famille et parenté dans l'est londonien*. Presses universitaires de France.

## Liste des sigles

CCTP : Cahier des clauses techniques particulières

CERTOP : Centre d'étude et de recherche travail, organisation, pouvoir

CG92 : Conseil général des Hauts-de-Seine

CL : Centre de loisir

CNED : Centre national d'éducation à distance

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

EPADESA : Etablissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche

GEODE : Géographie de l'environnement

GSE-VRT : Gestion de l'environnement et valorisation des ressources territoriales

HLM : Habitation à loyer modéré

IMAGEV :

OMHLM : Office municipale des habitations à loyers modérés

PLU : Plan local d'urbanisme

PNRU : Programme national pour la rénovation urbaine

PVC : Rue Paul Vaillant-Couturier

Roi/Km<sup>2</sup> : Habitants par kilomètre carrés

SEMNA : Société d'économie mixte d'aménagement de la ville de Nanterre

Service EV : Service espaces verts

SHN : Société d'histoire de Nanterre

SIG : Système d'information géographique

SWOT : Strength, weakness, opportunities, threats : Forces, faiblesses, opportunités, menaces

TVB : Trame verte et bleu

UMR : Unité mixte de recherche

ZUS : Zone urbaine sensible

## Annexes

Annexe 1 Courriers de réclamations concernant les arbres sur la période 2013.....	41
Annexe 2 SWOT Réalisation de la labélisation ECOJARDIN des arbres d’alignements en gestion par la mairie de Nanterre.....	44
Annexe 3 SWOT Gestion différenciée orientée sur des pratiques écologiques pour les arbres d’alignements de Nanterre.....	45
Annexe 4 Système du réseau d’acteurs.....	47
Annexe 5 Autorisation pour l’usage de la photo de couverture.....	49
Annexe 6 Données statistiques de Nanterre selon l’INSEE.....	50
Annexe 7 Présentation de la Soutenance : Complément d’informations.....	68



## Annexe 1 Courriers de réclamations concernant les arbres sur la période 2013

Date de réception	Objet	Quartier	Réponses apportées
07/01/2013	Demande la suppression d'arbre sur la voirie (élargissement et création d'un bateau av de Rueil par l'Infra)	Vieux-Pont	Une réduction de la fosse de plantation de 45cm de longueur+ repose d'une bordure sur la largeur, suffira à l'accessibilité de l'accès, sans abattre l'arbre. Eléments à prendre en compte lors de l'aménagement du bateau.
04/02/2013	Demande l'élagage des arbres et arbustes devant les logements HLM av Henri Martin afin de sécuriser le passage des piétons	République	Une taille des végétaux sera réalisée très prochainement de manière à rétablir l'accessibilité au cheminement piéton.
25/02/2013	Remplacement d'arbres manquants blvd Jules Mansart	Université	Dans le cadre de la municipalisation de la voie, replantation à l'étude: remplacement complet et homogène des arbres d'alignement afin de conserver un cadre paysager harmonieux (1/ étude de l'état sanitaire des existants, 2/la replantation global pourrait être planifiée pour 2014)
17/06/2013	Deux tilleuls atténuent l'efficacité des panneaux solaires installés les 15 et 16 mai: demande un élagage plus important que l'élagage déjà effectué	Centre	l'élagage des 2 tilleuls prévu 1ere quinzaine de sept. Pour la santé des végétaux, Taille à hauteur minimum et pas en deçà, de celle réalisée lors de la précédente intervention. Une étude préalable aurait dû être demandée pour l'installation de panneaux solaires, qui peuvent être dimensionnés et choisis e fonction de l'ensoleillement, et des ombres auxquelles ils sont soumis
10/07/2013	Terrain voisin appartenant à la ville non entretenu rue Voltaire, face à l'école: arbres non taillés, morts, herbes hautes se propageant sur le trottoir	Chemin de l'Ile	Un élagage des arbres sur la parcelle a été réalisé le 26/07/2013 et une intervention de débroussaillage global de site sera également réalisée dans le courant de l'été.
30/07/2013	Demande d'élagage d'arbre derrière la crèche+ racines encombrantes	Parc Nord	Suite visite sur le site, les arbres situés sur le patrimoine de la ville n'empiètent pas sur le domaine de l'office d'HLM. A l'automne, les 2 arbres situés sur le square Corbusier seront légèrement élagués.
03/09/2013	subit depuis 4 mois (congé maternité jusqu'à fin janvier 2014) des nuisances sonores liées à l'entretien d'un petit espace vert du gymnase Romain Rolland, rue de Suresnes (souffleur de feuilles, ...)	Plateau Mont-Valérien	Le nettoyage des espaces verts du gymnase Romain Rolland est réalisé par une entreprise privé, nettoyage manuel à la pince (silencieux), une intervention au souffleur réalisée une fois par quinzaine d'une durée de 5min en corrélation avec la surface de l'espace : les services EV s'assureront que cette procédure est bien respectée
09/09/2013	lettre du 06/07/2013 nous informant que les travaux ont été effectués par son fils (affaire de juillet 2012: trottoir soulevé par racines d'u platane,	Centre	lettre de remerciement pour les informations apportées dans sa lettre du 06/07/2013 et confirmation que suite aux expertises du 12/04/2013 le dossier a bien été classé sans suite concluant à l'absence de responsabilité de la

	endommageant un portail)		ville
11/09/2013	les élagueurs sont passés, le responsable a dit " ne pouvoir étêter les arbres de plus de 20cm faute de scie"... réponse sibylline	Centre	Pour la santé de végétaux, taille à hauteur minimum et pas en deçà de celle réalisée lors de la précédente intervention.
18/03/2013	Elagage sur parkings allées Laennec et Pénéel	Université	Vérif état des arbres et intervention de taille légère suffisante. Etêtage pas souhaitable car pourrait nuire à leur bonne santé. La gestion de chaque zone de plantation d'arbre est adaptée à chaque situation
10/06/2013	Demande d'élagage d'un arbre. Gêne occasionnée par un platane de grande hauteur, jamais élagué. Des déchets végétaux tombent sur la terrasse inondant celle-ci par temps de pluies, empêchant l'eau de s'écouler normalement	Vieux-Pont	Réponse IRIS 05/06/2013
19/06/2013	Demande d'autorisation d'abattage d'un arbre	Vieux-Pont	Arbre (cèdre) non classifié "remarquable". Rien ne s'oppose à la réalisation de l'abattage. Courrier réponse envoyé le 25/07/2013
19/09/2013	Demande élagage d'arbres au CL des Damades	Plateau Mont-Valérien	Taille des arbres programmée et réalisée courant nov.2011. Branches surplombant la limite de propriété supprimées et la densité des branches réduites entre chaque tronc permettant un meilleur ensoleillement
06/11/2013	élagage des branches d'un peuplier	Plateau Mont-Valérien	Campagne d'élagage programmée sur le CL pour la fin de la sem. 47 (peuplier concerné)
28/11/2013	Nuisances feuilles mortes	Plateau Mont-Valérien	Les arbres sont la propriété de CG92, donc pas d'intervention de la ville. Demande transmise au service compétent du CG92
09/10/2013	Arbres (charmes) plantés dans l'arrière-cour des cinémas le long d'un mur mitoyen occasionnant des naissances: gouttières régulièrement bouchées, par les feuilles générant un préjudice couteux. Souhaite qu'ils soient taillés à hauteur du mur ou remplacés par des arbres à feuillage persistant.	Centre	Intervention prévu dans les plus brefs délais afin de réduire la gêne occasionnée.
10/10/2013	demande d'élagage d'arbres plongeant certains logements dans l'obscurité totale (arrière	Université	Une taille des arbres a été programmée et sera réalisée dans le courant du mois de décembre 2013

	de l'allée George Sand)		
22/10/2013	Remarques et questions concernant les entretiens et aménagements des espaces verts dans le centre-ville	Centre	Information sur les travaux réalisés ou en cours sur divers voiries de la ville, notamment sur le bd du Midi, du Sud-Est, rue de Courbevoie, ... Explications sur l'impossibilité de planter à certains endroits, etc.
07/11/2013	Demande d'élagage d'arbres "Maison pour Tous " (33rue PVC) car les feuilles et les fruits bouchent les évacuations des eaux pluviales, leur maison est situé à côté.	Plateau Mont-Valérien	Intervention programmée en début d'année 2014 afin de réduire le branchage et limiter la gêne pour l'année à venir, surtout durant la période automnal.
20/12/2013	Gêne occasionnée par le grand nombre d'arbres implanté sur les parkings de la rue Zilina : fientes de pigeons sur les voitures, demande l'élagage des arbres.	Chemin de l'Ile	arbres jouxtant la rue Zilina sont propriété du bailleur (OMHLM). Pas d'intervention des SEV ville. Demande transmise au service technique de l'OMHLM
27/12/2013	Courrier RAR n° 1A 011 414 3056 5 Chutes de branches de conifères dans Centre de Vacances Pouldohan.		Abattage de arbres les plus dépérissant et dangereux réalisé au cours des 2 dernières années. Arbres restants: bon état ne présentant aucun danger; Entretiens régulier, élagage des branches. Courrier envoyé le 03/12/13
10/01/2013	arbre brûlé	Mont Valérien-Plateau	Arbre ne présentant pas de danger, malgré ses blessures pour l'espace public et susceptible de recommencer sa croissance au printemps. Nous constaterons, alors, son état sanitaire ; si survie pas possible, l'abattage sera programmé.
23/01/2013	Dégâts trottoir par racine de platane	Centre	Concerne la rec n° 125 / 2012 SEV dont réponse envoyée le 04/10/12 (travaux voirie prévus par la ville). Lettre de remerciement pour les infos apportées. Abs de responsabilité par la ville.

Tableau 1 Tableau des courriers concernant les arbres, période 2013

Annexe 2 SWOT Réalisation de la labélisation ECOJARDIN des arbres d'alignements en gestion par la mairie de Nanterre.

<p><u>Forces</u></p> <p>Une volonté de la part de la mairie mais aussi du personnel de la direction de l'environnement, poussés principalement par le service de la mission écologie urbaine.</p> <p>Les pratiques orientés environnement concernant les arbres d'alignement sont déjà bien avancé (diversification des essences afin de créer des barrières phytosanitaire, l'utilisation de bois certifié pour les tuteurs et le paillage,...)</p> <p>La nécessité d'obtenir un accompagnement par des spécialistes pour gérer le patrimoine arboré.</p>	<p><u>Faiblesses</u></p> <p>Temps insuffisant afin de mettre en place la démarche de labellisation et de la suivre jusqu'à l'obtention du label.</p> <p>Certains critères essentiels à l'obtention du Label ne sont pas atteints à l'heure actuelle dans le mode de gestion des arbres d'alignements</p> <p>Faiblesse importante au niveau des techniques de sensibilisation du grand public à l'importance d'une gestion environnementale. Faiblesse d'autant plus importante que les tentatives d'instauration de panneau sur les zones enherbées sont infructueuses car ils sont dégradés très rapidement (en moins d'une semaine).</p>
<p><u>Opportunités</u></p> <p>Les agents de la mission écologie urbaine ont déjà effectué la labellisation ECOJARDIN sur un autre site et connaissent donc les démarches à suivre.</p> <p>Une grille d'évaluation permet de connaître les prérequis et d'orienter les mesures à prendre afin de correspondre au mieux aux exigences du label.</p>	<p><u>Menaces</u></p> <p>Possibilité d'abandon du projet de labellisation après le départ du stagiaire chargé par la mairie du montage de dossier.</p> <p>Les contraintes environnementales liées aux particularités sociales de la ville de Nanterre empêchent la mise en place de certains outils permettant une amélioration environnementale des techniques de gestion (exemple, impossibilité d'installer des sondes tensiométriques sans risque de vol ou de dégradation de cette dernière).</p> <p>Les départs en vacance lors de la création du dossier entraînent une difficulté supplémentaire dans le regroupement de l'ensemble des documents justificatifs, nécessaires à l'obtention du Label.</p>

Tableau 2 SWOT labélisation ECOJARDIN

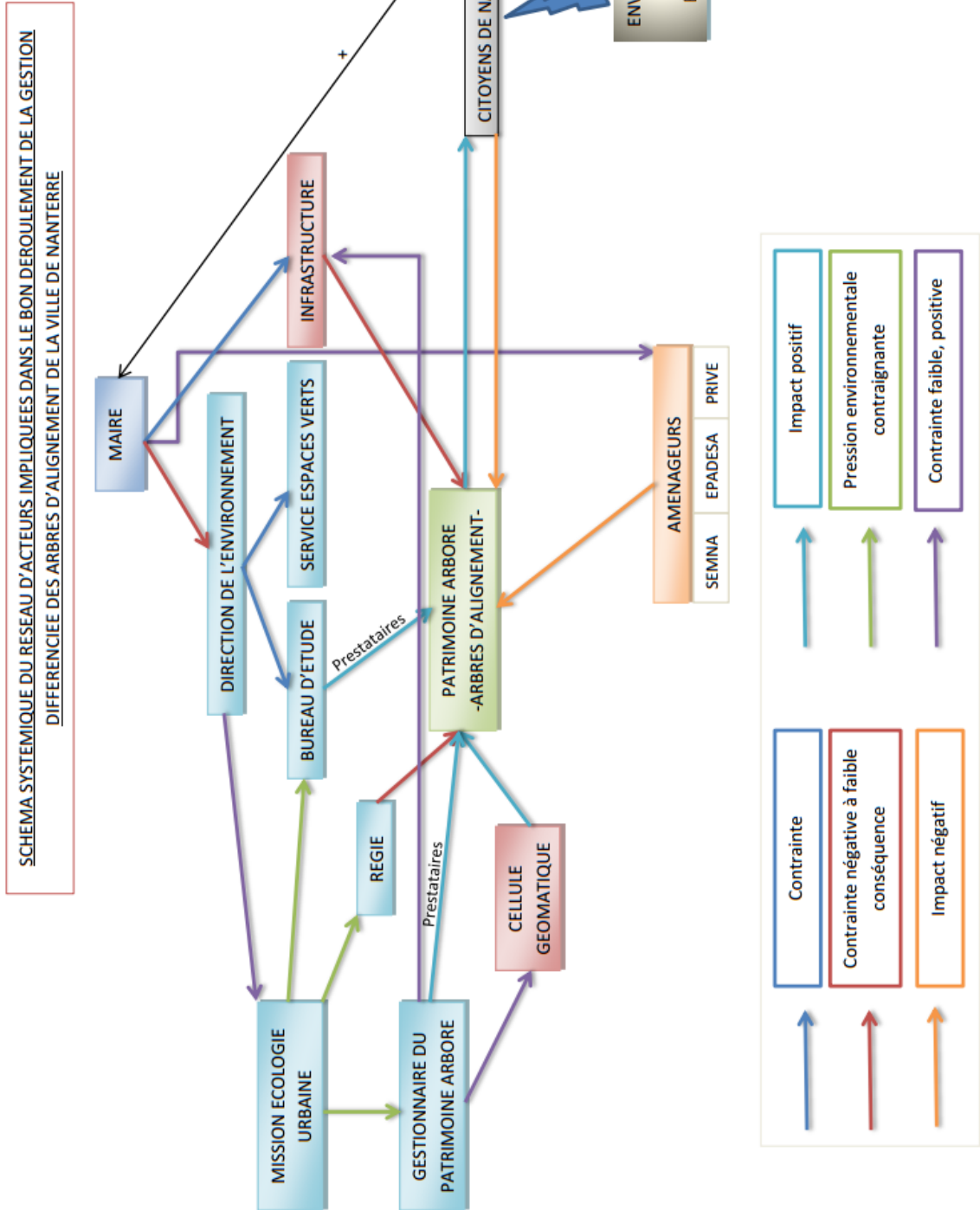
### Annexe 3 SWOT Gestion différenciée orientée sur des pratiques écologiques pour les arbres d'alignements de Nanterre.

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<p>Connaissance irréprochable du patrimoine par les acteurs internes de la direction de l'environnement de la mairie</p> <p>Investissement personnel et financier important des différents services de la direction de l'environnement. C'est à dire principalement les services espaces verts, études et réalisations, mission écologie urbaine et déchets urbains.</p> <p>Des compétences poussées en termes d'outils de gestion (Mise en place d'un Système d'Information Géographique répondant parfaitement aux exigences concernant les arbres d'alignements). Une cellule géomatique très compétente.</p> <p>Possession des fonds nécessaires pour une gestion correcte du patrimoine arboré</p> <p>Des cahiers des clauses techniques particulières (CCTP) parfaitement rédigés. Cela permet d'avoir des prestataires répondant à un marché qui soient à la fois compétent et sensibilisés aux démarches environnementales et durables.</p> <p>Il existe une réelle volonté de changement au sein de la mairie afin de passer du « tout dans la tête » à « tout dans une base de donnée informatisé dont les données sont accessibles à tous ».</p>	<p>Manque d'intérêt et de professionnalisme de la part d'un service (la régie des espaces verts) de la direction de l'environnement. La régie est peu coopérative, de nouveaux projets sont difficilement mis en place, tout changements de pratique est peut apprécie ce qui bloque de possible projets d'amélioration des espaces verts. Le service technique étant le plus proche du terrain, cela entraine quelques dysfonctionnements. Officiellement il existe des systèmes de sanctions, 4 groupes de sanctions hypothétiques mais qui ne sont pas mis en application. Il existe uniquement une évaluation annuelle qui a en réalité un unique intérêt, pour la carrière et les mutations. Le manque d'implication et de compétence sur toute la ligne hiérarchique qui gère la régie ne permet pas de corriger les défauts de compétences ou d'investissements.</p> <p>Il existe notamment un problème de mobilisation par le chef de service des espaces verts. Cela créé un manque de transversalité entre les différents « sous services ».</p> <p>Divergences entre les différentes directions de la mairie (exemple : direction de l'aménagement autorise des constructions détruisant du patrimoine protégé). Peut-être expliqué par des points de vue très liés aux pratiques directes des directions respectives. Certaines perçoivent l'arbre comme un mobilier urbain éphémère à durée limitée et d'autres arrivent à concevoir et mobiliser la complexité des enjeux liés aux arbres, ainsi que leur temporalité.</p> <p>Difficulté de mettre en place des outils de communication et de sensibilisation car rapidement dégradés.</p>

<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<p>Mise en place d'un label (ECOJARDIN), permet d'appuyer certaines exigences (prendre le label comme levier non politisé à certaines demandes sinon mal reçues, ce qui permet de les rendre légitimes). Cet outil de qualification du patrimoine étant externe la qualité est déterminée d'un point de vue objectif.</p> <p>Départ à la retraite du gestionnaire actuel (permet la mise en place d'un nouveau système de gestion « plus moderne »). Il sera éventuellement possible en passant par le comité technique paritaire ou bien la commission administrative paritaire de changer la fiche de poste afin d'y intégrer des compétences écologiques et de système d'information géographique.</p> <p>Mouvement global de sensibilisation au changement des perceptions concernant la nature en ville et les zones dites de friches.</p> <p>Remise à jour de la charte de l'arbre ainsi que du PLU en cours.</p> <p>Le contexte règlementaire national lutte contre les pesticides et interdit leur utilisation a compté du 1<sup>er</sup> janvier 2017.</p>	<p>Politique d'incitation au développement urbain dense (contexte politique). Entraîne une destruction du patrimoine arboré, pour faire de la place aux constructions.</p> <p>Peu de connaissances concernant les enjeux que représente le patrimoine arboré par la population local (les bénéficiaires), pour le bien-être et la santé de la population. Un manque de conscience et d'intérêt lié à des priorités très éloignées de la présence ou non d'un patrimoine arboré.</p> <p>Forte dégradation du patrimoine (tag, dégradation par le feu de mobilier urbain récent, détritrus jetés hors des conteneurs) reflétant un manque d'intérêt général de la population locale. La population est uniforme et la pyramide de Maslow représente bien les problèmes liés aux priorités.</p>

Tableau 3 SWOT gestion différencié des arbres d'alignement Nanterre

# Annexe 4 Système du réseau d'acteurs



## Annexe 5 Autorisation pour l'usage de la photo de couverture

Autorisation d'utilisation d'une photographie

Je soussigné :

Alain Bocquet

Société d'histoire de Nanterre Villa des Tourelles 9, rue des

Anciennes-Mairies 92000 Nanterre

01 41 37 52 03 / 06 24 43 75 49 [shn.nanterre@free.fr](mailto:shn.nanterre@free.fr) /

<http://histoire-nanterre.com/>

Autorise Alexandra Maccioni. à utiliser à titre gratuit, pour la page de garde de son mémoire, une photographie issue du fonds iconographique de la Société d'histoire de Nanterre :



Photographie de Jean-Claude Schoumaker prise à l'école du Petit-Nanterre en 1970

Indiquer : Fonds SHN / JCS

Fait à Nanterre, le 10 septembre 2015 en deux exemplaires.

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping stroke that curves upwards and then downwards, ending in a small loop.

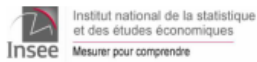
SOCIETE D'HISTOIRE  
DE NANTERRE



## Annexe 6 Données statistiques de Nanterre selon l'INSEE

Insee - Commune de Nanterre (92050) - Dossier complet

[http://www.insee.fr/fr/themes/dossier\\_complet.asp?codegeo=COM-92050](http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codegeo=COM-92050)



### Commune de Nanterre (92050) - Dossier complet

#### Chiffres clés Évolution et structure de la population

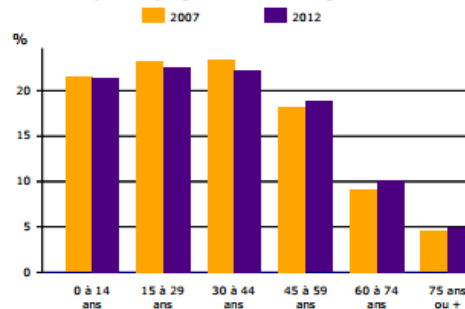
##### Commune de Nanterre (92050)

#### POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2012	%	2007	%
<b>Ensemble</b>	<b>90 722</b>	<b>100,0</b>	<b>88 875</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	19 312	21,3	19 122	21,5
15 à 29 ans	20 431	22,5	20 750	23,3
30 à 44 ans	20 272	22,3	20 792	23,4
45 à 59 ans	17 068	18,8	16 096	18,1
60 à 74 ans	9 173	10,1	8 119	9,1
75 ans ou plus	4 465	4,9	3 996	4,5

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

#### POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

#### POP T3 - Population par sexe et âge en 2012

	Hommes	%	Femmes	%
<b>Ensemble</b>	<b>45 160</b>	<b>100,0</b>	<b>45 562</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	9 931	22,0	9 380	20,6
15 à 29 ans	10 399	23,0	10 033	22,0
30 à 44 ans	10 252	22,7	10 020	22,0
45 à 59 ans	8 355	18,5	8 713	19,1
60 à 74 ans	4 564	10,1	4 609	10,1
75 à 89 ans	1 548	3,4	2 371	5,2
90 ans ou plus	110	0,2	436	1,0
0 à 19 ans	12 955	28,7	12 413	27,2
20 à 64 ans	28 121	62,3	27 901	61,2
65 ans ou plus	4 085	9,0	5 248	11,5

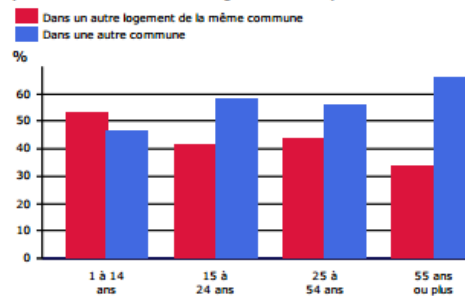
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

#### POP T4M - Lieu de résidence 1 an auparavant

	2012	%
<b>Personnes d'1 an ou plus habitant auparavant :</b>	<b>89 328</b>	<b>100,0</b>
Même logement	80 524	90,1
Autre logement de la même commune	3 872	4,3
Autre commune du même département	1 359	1,5
Autre département de la même région	1 993	2,2
Autre région en France métropolitaine	1 028	1,2
Autre région dans un Dom	83	0,1
Hors de France métropolitaine ou d'un Dom	469	0,5

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

#### POP G3 - Lieu de résidence antérieur par âge des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant



Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

**POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle**

	2012	%	2007	%
<b>Ensemble</b>	<b>71 419</b>	<b>100,0</b>	<b>69 761</b>	<b>100,0</b>
<i>Agriculteurs exploitants</i>	11	0,0	1	0,0
<i>Artisans, commerçants, chefs entreprise</i>	1 559	2,2	1 453	2,1
<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	9 123	12,8	8 331	11,9
<i>Professions intermédiaires</i>	11 010	15,4	10 370	14,9
<i>Employés</i>	16 138	22,6	15 839	22,7
<i>Ouvriers</i>	7 276	10,2	7 557	10,8
<i>Retraités</i>	11 693	16,4	11 007	15,8
<i>Autres personnes sans activité professionnelle</i>	14 609	20,5	15 204	21,8

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

**POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2012**

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
<b>Ensemble</b>	<b>35 314</b>	<b>36 105</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<i>Agriculteurs exploitants</i>	8	3	0,0	0,0	0,0
<i>Artisans, commerçants, chefs entreprise</i>	1 283	276	0,6	3,0	1,6
<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	5 382	3 741	2,6	19,4	5,7
<i>Professions intermédiaires</i>	5 335	5 676	9,1	21,6	6,5
<i>Employés</i>	5 282	10 856	16,9	29,9	10,9
<i>Ouvriers</i>	6 122	1 153	7,6	13,4	5,0
<i>Retraités</i>	5 479	6 214	0,0	0,3	62,4
<i>Autres personnes sans activité professionnelle</i>	6 424	8 185	63,2	12,3	7,7

Source : Insee, RP2012 exploitation complémentaire.

**Chiffres clés Couples - Familles - Ménages**

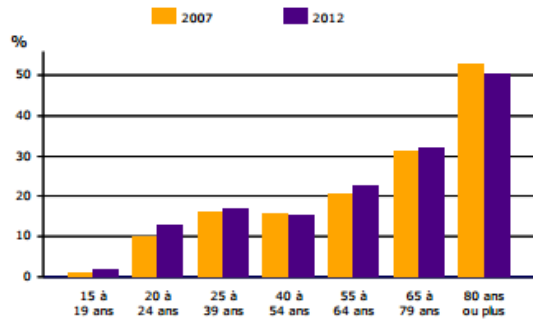
**Commune de Nanterre (92050)**

**FAM T1 - Ménages selon leur composition**

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2012	%	2007	%	2012	2007
<b>Ensemble</b>	<b>35 095</b>	<b>100,0</b>	<b>33 647</b>	<b>100,0</b>	<b>86 482</b>	<b>84 076</b>
<b>Ménages d'une personne</b>	<b>12 154</b>	<b>34,6</b>	<b>11 096</b>	<b>33,0</b>	<b>12 154</b>	<b>11 096</b>
<i>hommes seuls</i>	5 633	16,0	5 252	15,6	5 633	5 252
<i>femmes seules</i>	6 521	18,6	5 844	17,4	6 521	5 844
<b>Autres ménages sans famille</b>	<b>1 436</b>	<b>4,1</b>	<b>1 301</b>	<b>3,9</b>	<b>3 637</b>	<b>3 335</b>
<b>Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :</b>	<b>21 505</b>	<b>61,3</b>	<b>21 250</b>	<b>63,2</b>	<b>70 692</b>	<b>69 645</b>
<i>un couple sans enfant</i>	6 104	17,4	6 059	18,0	12 898	12 661
<i>un couple avec enfant(s)</i>	10 715	30,5	10 705	31,8	44 457	44 003
<i>une famille monoparentale</i>	4 686	13,4	4 487	13,3	13 337	12 981

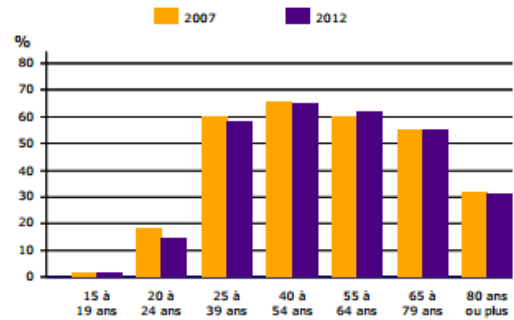
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

**FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages**



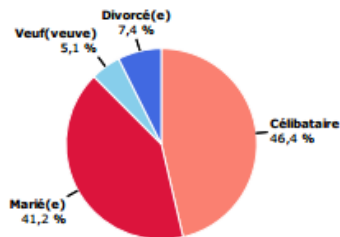
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

**FAM G3 - Personnes de 15 ans ou plus déclarant vivre en couple selon l'âge**



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

**FAM G4 - État matrimonial des personnes de 15 ans ou plus en 2012**

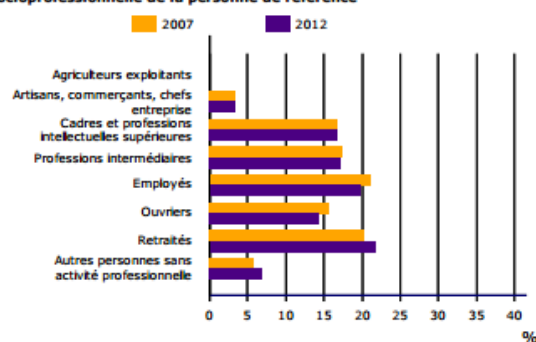


Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

**FAM T2 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2012**

	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
<b>Ensemble</b>	<b>35 095</b>	<b>100,0</b>	<b>86 482</b>	<b>100,0</b>
Agriculteurs exploitants	8	0,0	20	0,0
Artisans, commerçants, chefs entreprise	1 192	3,4	3 790	4,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5 880	16,8	15 265	17,7
Professions intermédiaires	6 044	17,2	14 948	17,3
Employés	6 913	19,7	17 442	20,2
Ouvriers	5 050	14,4	15 987	18,5
Retraités	7 580	21,6	13 781	15,9
Autres personnes sans activité professionnelle	2 427	6,9	5 248	6,1

Source : Insee, RP2012 exploitation complémentaire.

**FAM G5 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence**

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

**FAM T3 - Composition des familles**

	2012	%	2007	%
<b>Ensemble</b>	<b>21 757</b>	<b>100,0</b>	<b>21 558</b>	<b>100,0</b>
<b>Couples avec enfant(s)</b>	<b>10 739</b>	<b>49,4</b>	<b>10 763</b>	<b>49,9</b>
<b>Familles monoparentales</b>	<b>4 823</b>	<b>22,2</b>	<b>4 645</b>	<b>21,5</b>
<i>hommes seuls avec enfant(s)</i>	715	3,3	652	3,0
<i>femmes seules avec enfant(s)</i>	4 108	18,9	3 993	18,5
<b>Couples sans enfant</b>	<b>6 195</b>	<b>28,5</b>	<b>6 150</b>	<b>28,5</b>

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

**FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans**

	2012	%	2007	%
<b>Ensemble</b>	<b>21 757</b>	<b>100,0</b>	<b>21 558</b>	<b>100,0</b>
Aucun enfant	7 685	35,3	7 405	34,3
1 enfant	5 452	25,1	5 709	26,5
2 enfants	5 096	23,4	5 160	23,9
3 enfants	2 348	10,8	2 180	10,1
4 enfants ou plus	1 176	5,4	1 105	5,1

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

### Chiffres clés Emploi - Population active

#### Commune de Nanterre (92050)

##### EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2012	2007
<b>Ensemble</b>	<b>62 077</b>	<b>61 419</b>
<b>Actifs en %</b>	<b>73,5</b>	<b>71,8</b>
actifs ayant un emploi en %	62,5	62,2
chômeurs en %	11,0	9,6
<b>Inactifs en %</b>	<b>26,5</b>	<b>28,2</b>
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	12,2	12,3
retraités ou préretraités en %	4,8	5,3
autres inactifs en %	9,5	10,6

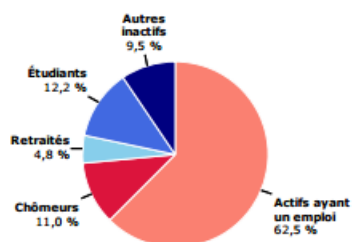
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

##### EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2012

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
<b>Ensemble</b>	<b>62 077</b>	<b>45 607</b>	<b>73,5</b>	<b>38 792</b>	<b>62,5</b>
15 à 24 ans	12 996	5 157	39,7	3 725	28,7
25 à 54 ans	39 875	35 162	88,2	30 404	76,2
55 à 64 ans	9 206	5 289	57,5	4 663	50,7
<b>Hommes</b>	<b>31 144</b>	<b>23 687</b>	<b>76,1</b>	<b>20 128</b>	<b>64,6</b>
15 à 24 ans	6 624	2 766	41,8	1 896	28,6
25 à 54 ans	20 018	18 205	90,9	15 848	79,2
55 à 64 ans	4 502	2 715	60,3	2 384	52,9
<b>Femmes</b>	<b>30 933</b>	<b>21 921</b>	<b>70,9</b>	<b>18 665</b>	<b>60,3</b>
15 à 24 ans	6 372	2 391	37,5	1 829	28,7
25 à 54 ans	19 857	16 957	85,4	14 556	73,3
55 à 64 ans	4 704	2 574	54,7	2 280	48,5

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

##### EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2012



Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

##### EMP T3 - Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

	2012	dont actifs ayant un emploi	2007	dont actifs ayant un emploi
<b>Ensemble</b>	<b>45 616</b>	<b>38 779</b>	<b>44 101</b>	<b>38 196</b>
dont				
Agriculteurs exploitants	6	6	1	1
Artisans, commerçants, chefs entreprise	1 519	1 326	1 421	1 194
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9 095	8 651	8 263	7 931
Professions Intermédiaires	10 982	9 716	10 348	9 344
Employés	16 017	13 358	15 795	13 671
Ouvriers	7 228	5 721	7 519	6 054

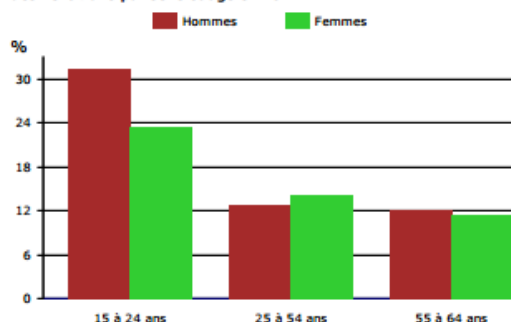
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

##### EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2012	2007
<b>Nombre de chômeurs</b>	<b>6 815</b>	<b>5 892</b>
Taux de chômage en %	14,9	13,4
Taux de chômage des hommes en %	15,0	13,7
Taux de chômage des femmes en %	14,9	13,0
Part des femmes parmi les chômeurs en %	47,8	47,1

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

**EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2012**



Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

**EMP T5 - Emploi et activité**

	2012	2007
Nombre d'emplois dans la zone	84 145	80 200
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	39 074	38 424
Indicateur de concentration d'emploi	215,3	208,7
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	64,2	63,5

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail.

**EMP T7 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2012**

	Nombre	%
<b>Ensemble</b>	<b>82 881</b>	<b>100,0</b>
Agriculteurs exploitants	52	0,1
Artisans, commerçants, chefs entreprise	1 959	2,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	31 608	38,1
Professions intermédiaires	22 315	26,9
Employés	18 529	22,4
Ouvriers	8 418	10,2

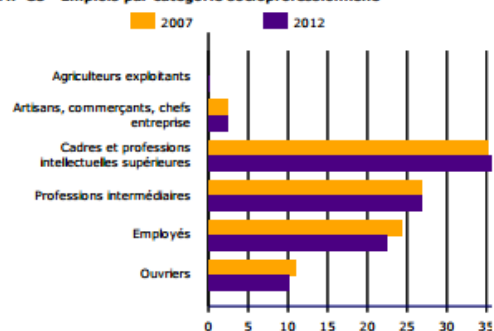
Source : Insee, RP2012 exploitation complémentaire lieu de travail.

**EMP T6 - Emplois selon le statut professionnel**

	2012	%	2007	%
<b>Ensemble</b>	<b>84 145</b>	<b>100,0</b>	<b>80 200</b>	<b>100,0</b>
<b>Salariés</b>	<b>80 065</b>	<b>95,2</b>	<b>76 591</b>	<b>95,5</b>
dont femmes	37 496	44,6	34 722	43,3
dont temps partiel	9 107	10,8	8 524	10,6
<b>Non-salariés</b>	<b>4 081</b>	<b>4,8</b>	<b>3 609</b>	<b>4,5</b>
dont femmes	1 285	1,5	997	1,2
dont temps partiel	617	0,7	472	0,6

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales lieu de travail.

**EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle**



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires lieu de travail.

**EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité**

	2012				2007	
	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %	Nombre	%
<b>Ensemble</b>	<b>82 881</b>	<b>100,0</b>	<b>46,3</b>	<b>96,0</b>	<b>79 118</b>	<b>100,0</b>
Agriculture	68	0,1	23,3	73,7	15	0,0
Industrie	7 832	9,4	35,6	97,4	8 189	10,4
Construction	3 911	4,7	16,3	91,5	4 193	5,3
Commerce, transports, services divers	49 364	59,6	43,1	95,4	44 400	56,1
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	21 706	26,2	63,1	97,7	22 320	28,2

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires lieu de travail.

**Chiffres clés Caractéristiques de l'emploi**

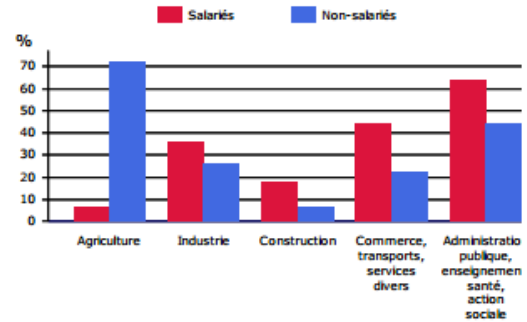
**Commune de Nanterre (92050)**

**ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2012**

	Nombre	%	dont % temps partiel	dont % femmes
<b>Ensemble</b>	<b>39 043</b>	<b>100,0</b>	<b>14,5</b>	<b>48,2</b>
Salariés	35 734	91,5	14,9	50,2
Non-salariés	3 309	8,5	10,8	26,7

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

**EMP G4 - Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2012**



Source : Insee, RP2012 exploitation complémentaire lieu de travail.

**ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2012**

	Hommes	%	Femmes	%
<b>Ensemble</b>	<b>20 233</b>	<b>100,0</b>	<b>18 810</b>	<b>100,0</b>
<b>Salariés</b>	<b>17 807</b>	<b>88,0</b>	<b>17 928</b>	<b>95,3</b>
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	15 559	76,9	15 164	80,6
Contrats à durée déterminée	1 337	6,6	2 034	10,8
Intérim	344	1,7	176	0,9
Emplois aidés	118	0,6	104	0,6
Apprentissage - Stage	449	2,2	449	2,4
<b>Non-Salariés</b>	<b>2 427</b>	<b>12,0</b>	<b>882</b>	<b>4,7</b>
Indépendants	968	4,8	541	2,9
Employeurs	1 432	7,1	311	1,7
Aides familiaux	27	0,1	30	0,2

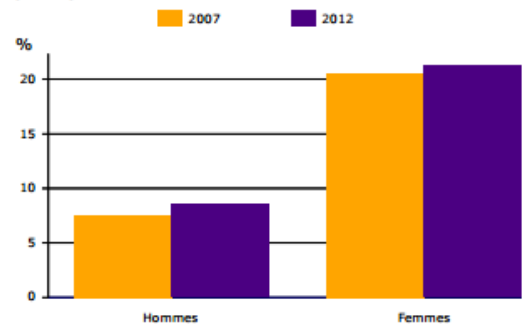
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

**ACT T3 - Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2012**

	Hommes	dont % temps partiel	Femmes	dont % temps partiel
<b>Ensemble</b>	<b>17 730</b>	<b>8,4</b>	<b>17 800</b>	<b>21,1</b>
15 à 24 ans	1 810	31,4	1 785	42,1
25 à 54 ans	13 962	5,6	13 839	19,2
55 à 64 ans	1 959	7,1	2 176	16,3

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

**ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe**



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.



**ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone**

	2012	%	2007	%
<b>Ensemble</b>	<b>39 043</b>	<b>100,0</b>	<b>38 409</b>	<b>100,0</b>
Travaillent :				
dans la commune de résidence	12 737	32,6	12 601	32,8
dans une commune autre que la commune de résidence	26 306	67,4	25 808	67,2
située dans le département de résidence	11 533	29,5	12 027	31,3
située dans un autre département de la région de résidence	14 416	36,9	13 503	35,2
située dans une autre région en France métropolitaine	295	0,8	222	0,6
située dans une autre région hors de France métropolitaine (Dom, Com, étranger)	62	0,2	57	0,1

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

**Chiffres clés Logement**

**Commune de Nanterre (92050)**

**LOG T2 - Catégories et types de logements**

	2012	%	2007	%
<b>Ensemble</b>	<b>37 329</b>	<b>100,0</b>	<b>35 721</b>	<b>100,0</b>
Résidences principales	35 092	94,0	33 649	94,2
Résidences secondaires et logements occasionnels	461	1,2	445	1,2
Logements vacants	1 776	4,8	1 627	4,6
Maisons	5 510	14,8	5 262	14,7
Appartements	30 966	83,0	29 807	83,4

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

**LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces**

	2012	%	2007	%
<b>Ensemble</b>	<b>35 092</b>	<b>100,0</b>	<b>33 649</b>	<b>100,0</b>
1 pièce	3 469	9,9	3 400	10,1
2 pièces	7 386	21,0	6 670	19,8
3 pièces	11 470	32,7	11 277	33,5
4 pièces	8 076	23,0	7 899	23,5
5 pièces ou plus	4 691	13,4	4 404	13,1

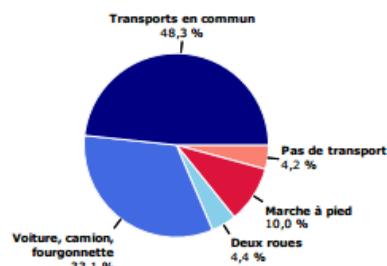
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

**LOG T5 - Résidences principales en 2012 selon la période d'achèvement**

	Nombre	%
<b>Résidences principales construites avant 2010</b>	<b>34 304</b>	<b>100,0</b>
Avant 1946	5 229	15,2
De 1946 à 1990	23 442	68,3
De 1991 à 2009	5 633	16,4

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

**ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2012**



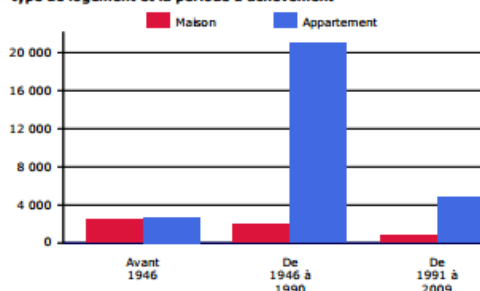
Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.  
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

**LOG T4 - Nombre moyen de pièces des résidences principales**

	2012	2007
<b>Ensemble des résidences principales</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>
maison	4,5	4,5
appartement	3,0	3,0

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

**LOG G1 - Résidences principales en 2012 selon le type de logement et la période d'achèvement**



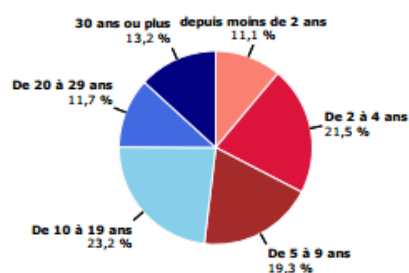
Résidences principales construites avant 2010.  
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.



**LOG T6 - Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2012**

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				logement	personne
<b>Ensemble</b>	<b>35 092</b>	<b>100,0</b>	<b>86 487</b>	<b>3,2</b>	<b>1,3</b>
Depuis moins de 2 ans	3 902	11,1	8 100	2,6	1,2
De 2 à 4 ans	7 529	21,5	18 650	2,8	1,1
De 5 à 9 ans	6 771	19,3	18 990	3,1	1,1
10 ans ou plus	16 890	48,1	40 747	3,5	1,4

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

**LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2012**

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

**LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation**

	2012				2007	
	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)	Nombre	%
<b>Ensemble</b>	<b>35 092</b>	<b>100,0</b>	<b>86 487</b>	<b>13,3</b>	<b>33 649</b>	<b>100,0</b>
Propriétaire	9 707	27,7	23 955	16,7	9 094	27,0
Locataire	24 034	68,5	59 390	12,2	22 907	68,1
dont d'un logement HLM loué vide	16 958	48,3	45 146	14,3	16 731	49,7
Logé gratuitement	1 350	3,8	3 143	7,8	1 648	4,9

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

**LOG T8M - Confort des résidences principales**

	2012	%	2007	%
<b>Ensemble</b>	<b>35 092</b>	<b>100,0</b>	<b>33 649</b>	<b>100,0</b>
Salle de bain avec baignoire ou douche	33 121	94,4	32 080	95,3
Chauffage central collectif	20 416	58,2	19 820	58,9
Chauffage central individuel	10 319	29,4	9 936	29,5
Chauffage individuel "tout électrique"	4 150	11,8	3 689	11,0

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

**LOG T9 - Équipement automobile des ménages**

	2012	%	2007	%
<b>Ensemble</b>	<b>35 092</b>	<b>100,0</b>	<b>33 649</b>	<b>100,0</b>
Au moins un emplacement réservé au stationnement	15 252	43,5	15 128	45,0
<b>Au moins une voiture</b>	<b>21 960</b>	<b>62,6</b>	<b>21 813</b>	<b>64,8</b>
1 voiture	17 147	48,9	17 297	51,4
2 voitures ou plus	4 813	13,7	4 516	13,4

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

**Chiffres clés Diplômes - Formation**

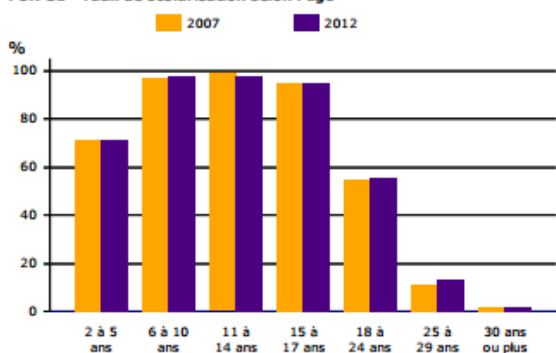
**Commune de Nanterre (92050)**

**FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2012**

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	5 498	3 931	71,5	71,2	71,9
6 à 10 ans	6 185	6 043	97,7	98,0	97,5
11 à 14 ans	4 791	4 681	97,7	97,6	97,8
15 à 17 ans	3 456	3 294	95,3	93,1	97,7
18 à 24 ans	9 540	5 311	55,7	48,4	63,2
25 à 29 ans	7 435	993	13,4	12,4	14,4
30 ans ou plus	50 979	778	1,5	1,3	1,7

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

**FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge**



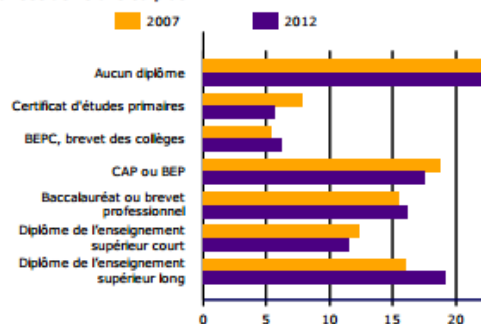
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

**FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2012**

	Ensemble	Hommes	Femmes
<b>Population non scolarisée de 15 ans ou plus</b>	<b>61 033</b>	<b>30 436</b>	<b>30 598</b>
<i>Part des titulaires en %</i>			
d'aucun diplôme	23,7	25,0	22,5
du certificat d'études primaires	5,7	4,2	7,1
du BEPC, brevet des collèges	6,2	5,9	6,6
d'un CAP ou d'un BEP	17,6	19,4	15,9
d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel	16,2	15,2	17,1
d'un diplôme de l'enseignement supérieur court	11,5	10,0	12,9
d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	19,1	20,3	17,9

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

**FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus**



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

## Séries historiques des résultats du recensement

## Commune de Nanterre (92050)

## POP T1M - Population

	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
Population	90 332	95 032	88 578	84 565	84 281	88 875	90 722
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	7 410,3	7 795,9	7 266,4	6 937,2	6 913,9	7 290,8	7 442,3

Ce tableau fournit une série longue.

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2014.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

## POP T2M - Indicateurs démographiques

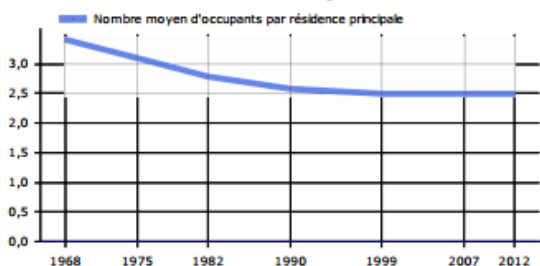
	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007	2007 à 2012
Variation annuelle moyenne de la population en %	+0,7	-1,0	-0,6	0,0	+0,7	+0,4
due au solde naturel en %	+0,7	+0,7	+1,0	+1,1	+1,2	+1,2
due au solde apparent des entrées sorties en %	+0,0	-1,7	-1,6	-1,1	-0,6	-0,8
Taux de natalité (‰)	16,6	15,6	17,7	17,5	17,8	17,8
Taux de mortalité (‰)	9,4	8,7	7,7	6,8	5,7	5,7

Ce tableau fournit une série longue.

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2014.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2007 et RP2012 exploitations principales - État civil.

## FAM G1M - Évolution de la taille des ménages



Ce graphique fournit une série longue.

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2014.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

## LOG T1M - Évolution du nombre de logements par catégorie

	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
<b>Ensemble</b>	<b>24 912</b>	<b>27 512</b>	<b>31 206</b>	<b>32 372</b>	<b>34 090</b>	<b>35 721</b>	<b>37 329</b>
Résidences principales	23 853	26 348	29 247	30 473	31 460	33 649	35 092
Résidences secondaires et logements occasionnels	118	82	236	568	495	445	461
Logements vacants	941	1 082	1 723	1 331	2 135	1 627	1 776

Ce tableau fournit une série longue.

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2014.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

**Chiffres clés Tourisme****Commune de Nanterre (92050)****TOU T1 - Nombre et capacité des hôtels au 1er janvier 2015**

	Hôtels	Chambres
<b>Ensemble</b>	<b>8</b>	<b>785</b>
1 étoile	1	139
2 étoiles	2	186
3 étoiles	2	205
4 étoiles	2	245
5 étoiles	0	0
Non classé	1	10

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT) .

**TOU T2 - Nombre et capacité des campings au 1er janvier 2015**

	Terrains	Emplacements
<b>Ensemble</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
1 étoile	0	0
2 étoiles	0	0
3 étoiles	0	0
4 étoiles	0	0
5 étoiles	0	0
Non classé	0	0

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT) .

**TOU T3 - Nombre d'autres hébergements collectifs au 1er janvier 2015**

	Hébergement	Nombre de places lit (1)
<b>Ensemble</b>	<b>2</b>	<b>255</b>
Résidence de tourisme - Résidence hôtelière	2	255
Village vacances - Maison familiale	0	0
Auberge de jeunesse - Centre sportif	0	0

(1) chambres, appartements, dortoirs...

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

## Chiffres clés Démographie des entreprises en 2014

## Commune de Nanterre (92050)

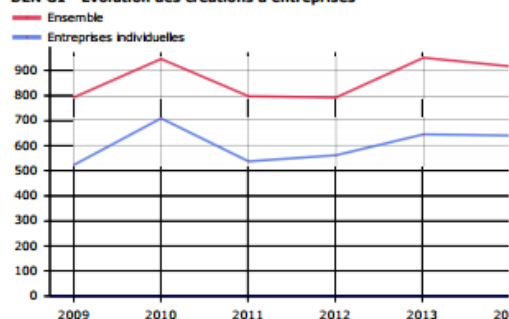
## DEN T1 - Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2014

	Ensemble	%	Taux de création
<b>Ensemble</b>	<b>918</b>	<b>100,0</b>	<b>17,4</b>
Industrie	30	3,3	12,0
Construction	122	13,3	20,3
Commerce, transports, services divers	672	73,2	17,3
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	<i>155</i>	<i>16,9</i>	<i>14,3</i>
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	94	10,2	17,9

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

## DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

## DEN T2 - Créations d'entreprises individuelles par secteur d'activité en 2014

	Entreprises individuelles créées	Part en % dans l'ensemble des créations des entreprises individuelles
<b>Ensemble</b>	<b>639</b>	<b>69,6</b>
Industrie	22	3,3
Construction	72	11,3
Commerce, transports, services divers	463	72,6
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	<i>115</i>	<i>18,0</i>
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	82	12,8

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

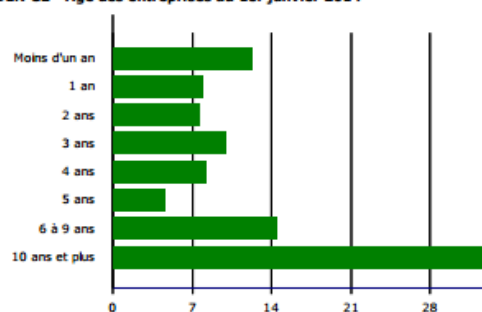
## DEN T3 - Nombre d'entreprises par secteur d'activité au 1er janvier 2014

	Nombre	%
<b>Ensemble</b>	<b>5 261</b>	<b>100,0</b>
Industrie	250	4,8
Construction	600	11,4
Commerce, transports, services divers	3 887	73,9
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	<i>1 082</i>	<i>20,6</i>
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	524	10,0

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

## DEN G2 - Âge des entreprises au 1er janvier 2014



Champ : activités marchandes hors agriculture.

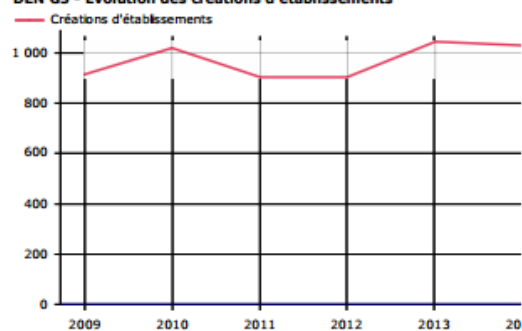
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

**DEN T4 - Créations d'établissements par secteur d'activité en 2014**

	Ensemble	%	Taux de création
<b>Ensemble</b>	<b>1 031</b>	<b>100,0</b>	<b>16,8</b>
Industrie	35	3,4	9,8
Construction	127	12,3	19,9
Commerce, transports, services divers	758	73,5	16,6
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	<i>178</i>	<i>17,3</i>	<i>14,3</i>
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	111	10,8	19,1

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

**DEN G3 - Évolution des créations d'établissements**

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

**DEN T5 - Nombre d'établissements par secteur d'activité au 1er janvier 2014**

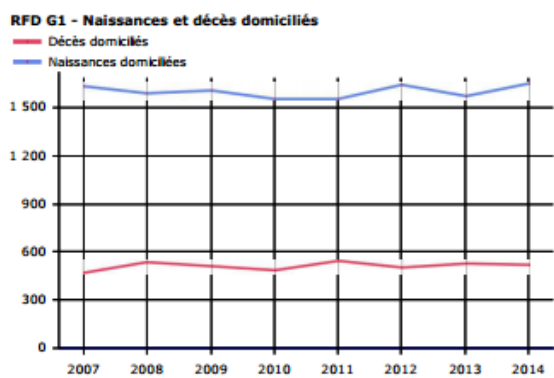
	Nombre	%
<b>Ensemble</b>	<b>6 142</b>	<b>100,0</b>
Industrie	356	5,8
Construction	638	10,4
Commerce, transports, services divers	4 567	74,4
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	<i>1 241</i>	<i>20,2</i>
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	581	9,5

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

### Chiffres clés Naissances et décès 2007 à 2014

#### Commune de Nanterre (92050)



Source : Insee, statistiques de l'état civil.

**Chiffres clés Revenus et pauvreté des ménages en 2012****Commune de Nanterre (92050)****REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2012**

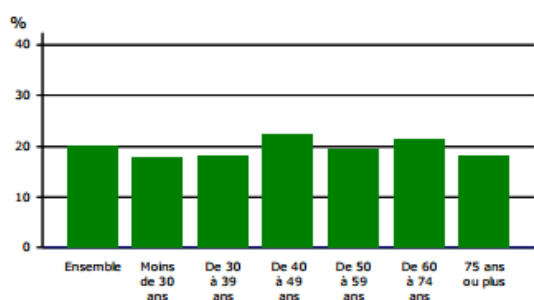
	2012
Nombre de ménages fiscaux	34 250
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	88 508,0
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	18 489
Part des ménages fiscaux imposés en % (1)	66,5

(1) Cet indicateur est soumis aux règles du secret statistique :

pas de valeur pour les territoires de moins de 1000 ménages fiscaux et moins de 2000 personnes.

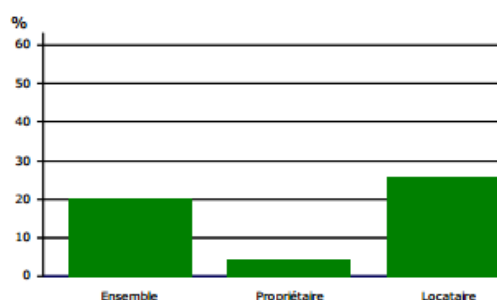
Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

**REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2012**

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

**REV G2 - Taux de pauvreté par statut d'occupation du logement du référent fiscal en 2012**

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

**REV T2 - Décomposition des revenus disponibles sur l'année 2012**

	part en %
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>
<b>Revenus d'activité</b>	<b>86,3</b>
dont traitements, salaires et chômage	83,5
dont revenus des activités non salariées	2,8
<b>Pensions, retraites et rentes</b>	<b>16,6</b>
<b>Revenus du patrimoine</b>	<b>7,0</b>
<b>Ensemble des prestations sociales</b>	<b>7,1</b>
dont prestations familiales	3,1
dont minima sociaux	2,0
dont prestations logement	2,0
<b>Impôts</b>	<b>-17,0</b>

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

**REV T3 - Distribution des revenus disponibles de l'année 2012**

	2012
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	18 489
Rapport interdéclile (sans unité)	4,1
1er déclile (en euros)	9 291,0
9e déclile (en euros)	37 944,8

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.



**Chiffres clés Salaires et revenus d'activité**

**Commune de Nanterre (92050)**

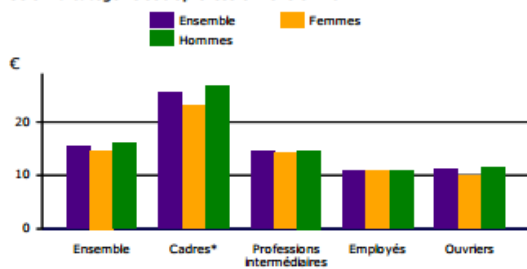
**SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012**

	Ensemble	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>15,5</b>	<b>14,6</b>	<b>16,1</b>
Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés	25,5	23,2	26,9
Professions intermédiaires	14,5	14,2	14,7
Employés	10,9	10,9	10,8
Ouvriers	11,2	10,1	11,4

Champ : Secteur privé et entreprises publiques, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence.

**SAL G1 - Salaire net horaire moyen total (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012**

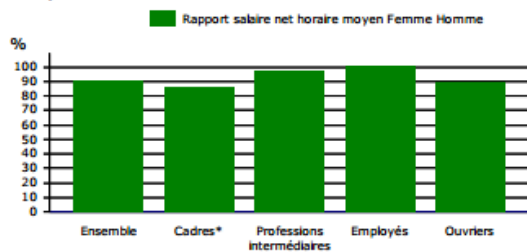


\* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Secteur privé et entreprises publiques, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence.

**SAL G2 - Salaire net horaire moyen total des femmes par rapport à celui des hommes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012**



\* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés  
Champ : Secteur privé et entreprises publiques, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence.

**SAL T2 - Salaire net horaire moyen total (en euros) selon l'âge en 2012**

	Ensemble	Femmes	Hommes
Moins de 26 ans	10,3	10,1	10,6
De 26 à 50 ans	15,9	15,2	16,5
Plus de 50 ans	16,8	15,5	17,8

Champ : Secteur privé et entreprises publiques.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence.

## Chiffres clés Caractéristiques des entreprises et des établissements

### Commune de Nanterre (92050)

#### CEN T1 - Établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2012

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
<b>Ensemble</b>	<b>7 978</b>	<b>100,0</b>	<b>5 601</b>	<b>1 576</b>	<b>281</b>	<b>251</b>	<b>269</b>
Agriculture, sylviculture et pêche	4	0,1	4	0	0	0	0
Industrie	381	4,8	218	70	33	24	36
Construction	813	10,2	587	183	15	13	15
Commerce, transports, services divers	5 835	73,1	4 122	1 211	187	151	164
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	1 440	18,0	967	343	64	30	36
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	945	11,8	670	112	46	63	54

Champ : ensemble des activités.

Source : Insee, CLAP.

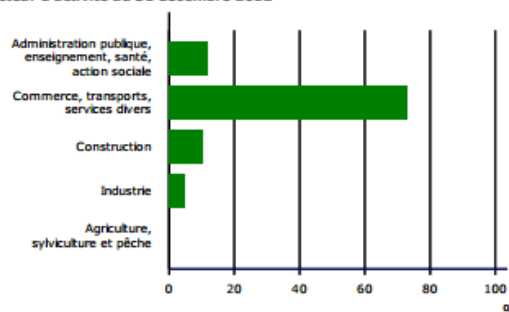
#### CEN T2 - Postes salariés par secteur d'activité au 31 décembre 2012

	Total	%	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés ou plus
<b>Ensemble</b>	<b>95 649</b>	<b>100,0</b>	<b>5 274</b>	<b>3 884</b>	<b>8 053</b>	<b>9 037</b>	<b>69 401</b>
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0,0	0	0	0	0	0
Industrie	8 241	8,6	272	443	780	1 584	5 162
Construction	4 404	4,6	584	226	444	533	2 617
Commerce, transports, services divers	54 638	57,1	4 026	2 556	4 874	5 274	37 908
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	8 212	8,6	1 114	877	972	1 577	3 672
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	28 366	29,7	392	659	1 955	1 646	23 714

Champ : ensemble des activités.

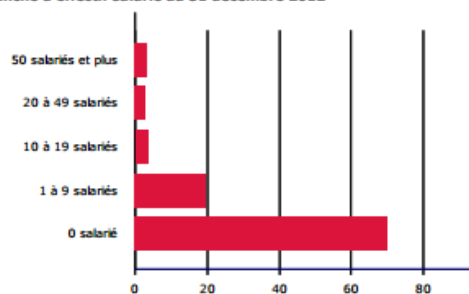
Source : Insee, CLAP.

#### CEN G1 - Répartition des établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2012



Champ : ensemble des activités.  
Source : Insee, CLAP.

#### CEN G2 - Répartition des établissements actifs par tranche d'effectif salarié au 31 décembre 2012



Champ : ensemble des activités.  
Source : Insee, CLAP.

#### CEN T3 - Établissements selon les sphères de l'économie au 31 décembre 2012

	Établissements		Postes salariés	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Ensemble</b>	<b>7 978</b>	<b>100,0</b>	<b>95 649</b>	<b>100,0</b>
Sphère non présenteielle	3 418	42,8	33 886	35,4
<i>dont domaine public</i>	3	0,0	3	0,0
Sphère présenteielle	4 560	57,2	61 763	64,6
<i>dont domaine public</i>	239	3,0	24 001	25,1

Champ : ensemble des activités.

Source : Insee, CLAP.

#### CEN T4 - Entreprises (sièges sociaux actifs) par secteur d'activité au 31 décembre 2012

	Nombre	%
<b>Ensemble</b>	<b>6 785</b>	<b>100,0</b>
Agriculture, sylviculture et pêche	4	0,1
Industrie	272	4,0
Construction	772	11,4
Commerce, transports, services divers	5 072	74,8
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	1 258	18,5
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	665	9,8

Champ : ensemble des activités.

Source : Insee, CLAP.

# Ah, si j'étais un arbre à Nanterre ?

Dirigée par Michèle Lalanne, professeure des universités  
Président du jury, Bernard Alet, maître de conférence  
Soutenance de stage de fin d'étude 24 septembre 2015  
Alexandra Maccioni

## Plan

Structure  
d'accueil

Missions  
demandées

Problématique

Matériel et  
méthodes

Résultats

Conclusion





## Missions demandées

- Inventaire
- Plan de gestion
- IMAGEV
- Hubert Laboulais
- ECOJARDIN

Structure  
d'accueil

Missions  
demandées

Problématique

Matériel et  
méthodes

Résultats

Conclusion

Dans quelle mesure les arbres  
en ville suscitent de nombreux enjeux ?

Cas de la ville de Nanterre

Structure  
d'accueil

Missions  
demandées

Problématique

Matériel et  
méthodes

Résultats

Conclusion



# Méthodologie

- Bibliographie
- « Entretiens informels »
- Prise de connaissance des documents préexistants
- Relevés de terrain
- Numérisation
- Analyse grille d'évaluation
- Inventivité

Structure  
d'accueil

Missions  
demandées

Problématique

Matériel et  
méthodes

Résultats

Conclusion



Structure  
d'accueil

Missions  
demandées

Problématique

Matériel et  
méthodes

Résultats

Conclusion

## Résultats

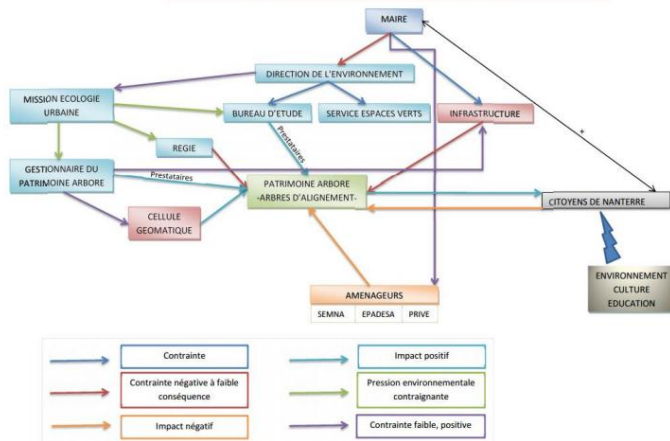
### Limites

Vacances  
 Age du gestionnaire  
 Consignes du terrain  
 Manque de transversalité  
 Peu de plan de gestion  
 Peur des extrémistes  
 Problématique

- Géographique
- Politique
- Ecologique
- Aménagement
- Sociologique
- Economique
- Mairie - Habitants

Structure d'accueil    Missions demandées    Problématique    Matériel et méthodes    Résultats    Conclusion

SCHEMA SYSTEMIQUE DU RESEAU D'ACTEURS IMPLIQUES DANS LE BON DEROULEMENT DE LA GESTION DIFFERENCIEE DES ARBRES D'ALIGNEMENT DE LA VILLE DE NANTERRE



Structure d'accueil    Missions demandées    Problématique    Matériel et méthodes    Résultats    Conclusion

## Conclusion

---

- Préconisations non utilisées = possibilité
- Changement de pratiques (mairie) = nécessaire
- Changement de pratiques (nanterrois) = non nécessaire
- Approche systémique = indispensable
- Vision critique = amélioration

Structure d'accueil Missions demandées Problématique Matériel et méthodes Résultats Conclusion

Merci de votre attention

---



## Table des figures

Figure 1 : niveaux de perception des concepts et impacts environnementaux négatifs associés .....	6
Figure 2 : L'environnement du logement : vandalisme, bruit et pollution .....	13
Figure 3 Couleur politique des mairies de la banlieue parisienne (mars 2001) .....	20
Figure 4 Développement de l'offre de logements 2007-2012 .....	24
Figure 5 Développement de l'offre de logements 2013-2017 .....	25
Figure 6 Schéma du développement durable .....	26

## Table des Tableaux

Tableau 1 Tableau des courriers concernant les arbres, période 2013 .....	42
Tableau 2 SWOT labélisation ECOJARDIN .....	43
Tableau 3 SWOT gestion différencié des arbres d'alignement Nanterre.....	45



## Résumé

Un arbre, Lignum Strom-Baum, situé non loin de la ville de Nanterre se demande dans quelles conditions il évoluerait au sein de cette ville. Il décrit par le biais d'un raisonnement scientifique le cadre géopolitique de la ville. Cela, tout en prenant en compte les relations socio-culturelles des êtres humains qui la peuplent. Il constate les modifications qui ont eu lieu dans son dernier siècle de vie et se questionne sur la condition de ses pairs qui ont vécu et vivront dans Nanterre.

Lignum met en exergue la nécessité de se projeter dans le futur quant à la gestion des arbres au sein des villes. C'est ainsi qu'il nous dévoile les secrets cachés de la condition d'un arbre, de leurs désirs et de leurs peurs.

## Mots clés

Politique publique / Développement urbain / Arbres / Nanterre

## Summary

A tree, Lignum Strom-Baum, located near the town of Nanterre wonders in which conditions he would evolve in this city. He describes through a scientific process the geopolitical context of the city. This, taking into accounts the socio-cultural relations of the people that inhabit it. He takes notes of the changes that have occurred in his last century of life and wonders about the condition of his peers, who have lived and will live in Nanterre.

Lignum highlights the need to look towards the future, in the management of trees within cities. Thus he reveals the hidden secrets of the trees condition, their desires and fears.

## Key Word

Public Policy / Urban development / Trees / Nanterre

## Sumario

Un árbol, Lignum Strom-Baum, situado cerca de la ciudad de Nanterre se pregunta cómo evolucionaría en esta ciudad. Describe a través de un razonamiento científico el contexto geopolítico de la ciudad. Esto, teniendo en cuenta las relaciones socio-culturales de los seres humanos que la habitan. Notando los cambios que han ocurrido en su pasado siglo de vida, se pregunta acerca de la condición de sus compañeros que han vivido y vivirán en Nanterre.

Lignum destaca la necesidad de pensar en el futuro para la gestión de los árboles dentro de las ciudades. Así, nos revela los secretos escondidos de la condición de un árbol, sus deseos y temores.

## Palabras clave

Políticas Públicas / Desarrollo urbano / Árboles / Nanterre